

Patriarche.

Client :

CDC

Projet :

A6

Ville :

**47 quai d'austerlitz
75013 Paris**

Plan de repérage :

Nom du document :

**CCTP LOT 03 - SECOND
OEUVRE - CEA**

Phase :

Date :

Echelle :

DCE

24/06/2026

NUM PRJ	PHASE	EMET	LOT	DOC	ZONE	NUM	IND
3672	DCE	VPE	02	DOC	A6	4530	A

AMENAGEMENT DE BUREAUX – A6

QUAI D'AUSTERLITZ – 75013 PARIS

MAITRISE D'OUVRAGE
CAISSE DES DEPOTS

ARCHITECTE
PATRIARCHE

ECONOMISTE
VPEAS

CCTP LOT 03 : SECOND ŒUVRE - CEA

DCE

Indice A
24/06/2026
Rédigé par VPEAS

VPEAS
ÉCONOMIE DE
LA CONSTRUCTION

SOMMAIRE

1	GENERALITES	5
1.1	OBJET DU PRESENT DOCUMENT	5
1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX	5
1.3	ETUDES D'EXECUTION	5
1.4	DEMARCHE ET AUTORISATION.....	6
1.5	LIAISONS ENTRE LES CORPS D'ETATS	6
1.6	CONTENU DES PRIX.....	6
1.7	CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE.....	7
2	EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES PARTICULIÈRES.....	8
2.1	DOCUMENTS OFFICIELS DE REFERENCE	8
2.2	NATURE DE LA REGLEMENTATION.....	8
2.3	DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (D.T.U.).....	8
2.4	NORMES.....	8
2.5	AVIS TECHNIQUES	8
2.6	AUTRES PUBLICATIONS.....	9
2.7	REGLES DE SECURITE	9
2.8	CONCEPTION, ETUDES ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	9
2.8.1	DOCUMENTS ET MATERIAUX A SOUMETTRE.....	9
2.8.2	DESSINS D'EXECUTION	9
2.8.3	CONTRAINTES CONCERNANT LE SITE.....	10
2.8.4	ETUDE D'EXECUTION.....	10
2.8.5	OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ENTREPRENEUR.....	10
2.8.6	RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR.....	10
2.8.7	PROTECTIONS	10
2.8.8	MOYENS DE LEVAGE ET MANUTENTION	10
2.8.9	AUTOCONTROLE	10
2.8.10	PROVENANCE ET AGREMENT DES MATERIAUX.....	10
2.8.11	ESSAIS	11
2.8.12	TOLERANCES.....	11
2.8.13	TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT	11
2.8.14	RECEPTION DES SUPPORTS	11
2.9	EXIGENCES CHANTIER VERT	11
2.10	EXIGENCES HQE.....	11
2.11	EXIGENCES BIM.....	11
2.12	EXIGENCES ACOUSTIQUES.....	11
3	DESCRIPTION DES OUVRAGES – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES.....	12
3.1	TRAVAUX PREPARATOIRES	12
3.2	MOQUETTE.....	12
3.2.1	MOQUETTE_MO-01	12
3.2.2	MOQUETTE_MO-02	13
3.2.3	MOQUETTE_MO-03	13
3.2.4	MOQUETTE_MO-04	13

3.2.5	MOQUETTE_MO-05.....	14
3.3	SOL SOUPLE	15
3.3.1	SOL SOUPLE_SS-01.....	15
3.3.2	SOL SOUPLE_SS-02.....	15
3.4	PARQUET BOIS.....	16
3.4.1	PARQUET_BO-01.....	16
3.5	TAPIS.....	17
3.5.1	TAPIS_TP-01	17
3.5.2	TAPIS_TP-02.....	17
3.5.3	TAPIS_TP-03.....	17
3.5.4	TAPIS_TP-04.....	17
4	DESCRIPTION DES OUVRAGES – REVETEMENTS ET HABILLAGES MURAUX	18
4.1	HABILLAGES MURAUX	18
4.1.1	HBM-01_HABILLAGE MURAL STRATIFIE	18
4.1.2	HBM-02_HABILLAGE MURAL ACOUSTIQUE.....	18
4.1.3	HBM-03_HABILLAGE MURAL LACOBEL AIMANTE	19
4.1.4	EQS_PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES	20
4.2	MAIN COURANTE – SALLE DE DANSE	20
4.3	SCS-01 – SYSTEME DE CLOISON RIDEAU	21
5	DESCRIPTION DES OUVRAGES – PLAFONDS ET DALLES ACOUSTIQUES.....	21
5.1	PL-01a - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE	21
5.2	PL-01b - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE + DEPOSE.....	22
5.3	PL-01c - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE CF + DEPOSE	23
5.4	PL-03 – ILOTS ECOPHON SOLO.....	24
5.5	PL-04 – MONOACOUSTIC + DEPOSE	24
5.6	PL-05 – DEPOSE / REPOSE – PLAFOND LAUESCHER	25
5.7	TRAVAUX DIVERS / INTERACTIONS LOTS TECHNIQUES	25
5.7.1	TRAPPES DE VISITES.....	25
5.7.2	REBOUCHAGE PLACO.....	26
5.7.3	CHEVETRES	26
5.7.4	DEPOSE / REPOSE DES PLAFONDS POUR TRAVAUX CVC.....	26
5.7.5	SUPPORTS PANNEAUX RAYONNANTS – T24.....	26
5.7.6	CONTINUITE ACOUSTIQUE ENTRES STORES	27
6	DESCRIPTION DES OUVRAGES – AGENCEMENT	28
6.1	GENERALITES.....	28
6.2	REFERENCES QUALITATIVES	28
6.3	KIOSQUES ET SERVICES OCCUPANTS.....	29
6.3.1	MEUBLE EVIER 01	29
6.3.2	MEUBLE EVIER 02.....	30
6.4	RESTAURATION - RDJ	31
6.4.1	BANQUETTE OBLONGUE	31
6.4.2	BANQUETTE SIMPLE DROITE.....	32
6.4.3	BANQUETTE DOUBLE.....	33
6.4.4	PARAVENTS SEPARATIFS	34
6.4.5	JARDINIERES.....	34
6.5	SALLE POLYVALENTE - RDQ.....	35
6.5.1	COMPTOIR D'ACCEUIL	35
6.5.2	ETAGERES.....	36

6.5.3	RIDEAU SEPARATIF	36
6.6	SALLE DE REUNION ET MIXTE – R01	36
6.6.1	MURS ECRITOIRES	36
6.6.2	MURS ACOUSTIQUES	37
6.6.3	MURS POUR ECRAN	37
6.7	SALLE DE SPORT - RDQ	38
6.8	HABILLAGE DISTRIBUTEURS - RDJ	39
6.9	AGENCEMENTS – HALL RDA	40
6.9.1	COMPTOIR TISANERIE	40
6.9.2	COMPTOIR D'ACCEUIL	41
6.9.3	COMPTOIR SECURITE	42
6.9.4	COMPTOIR BAGAGERIE	43
6.9.5	ETAGERES BAGAGERIE	43
6.9.6	AGENCEMENT MURAL ACCEUIL	44
6.10	AGENCEMENTS – COWORKING MEZZANINE HALL	45
6.11	AGENCEMENTS – GOURVERNANCE	45
6.11.1	CLAUSTRA	45
6.11.2	ETAGERES GOUVERNANCE	46
6.11.3	COMPTOIR DYNAMIQUE D'ACCEUIL	47
6.11.4	TABLE CONVIVIALITE	47
6.11.5	TISANERIE	48
6.12	AGENCEMENTS – SALLE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE	50
6.12.1	PENDERIE	50
6.12.2	PANNEAU ECRAN	50
6.12.3	TABLE DE GOUVERNANCE	51
6.13	ESPACES CONVIVIALITE – R01	52
6.13.1	ESPACES CONVIVIALITE – R01 / A	52
6.14	ESPACES CONVIVIALITE – R03 – R04 - R05 – R06 - R07	55
6.14.1	MEUBLE KITCHENETTE	55
6.14.2	ILOT CENTRAL	56
6.14.3	MANGE DEBOUT & ETAGERES	57
6.15	ESPACES CONVIVIALITE – R08	58
6.15.1	MEUBLE KITCHENETTE	58
6.16	AGENCEMENTS RDJ	60
6.16.1	HABILLAGE DES BOITES AUX LETTRES	60
6.16.2	TABLETTE COMPTOIR	60
6.17	AGENCEMENTS LOCAL VELOS - RDQ	61
6.18	BULLES AUTONOMES - R05	61
6.19	OFFICE SALLE POLYVALENTE 2	62
6.20	PATERES – WC PMR	62
6.21	BAIE AV	62
6.22	PLACARDS ONDULEURS	62
6.23	EQUIPEMENTS ET ELECTROMENAGER A FOURNIR	63
6.24	AMENAGEMENTS SCENOGRAPHIQUES	64
6.24.1	SERRURERIE SCENIQUE	64
6.24.2	TENTURES D'OCCULTATIONS	66
7	DESCRIPTION DES OUVRAGES – PEINTURE	70
7.1	RESINE DE SOL	70
7.2	PEINTURE	70

7.2.1	PEI-01_PEINTURE	70
7.3	PAPIERS PEINTS.....	71
7.3.1	PPE-02_PAPIER PEINT	71
7.3.2	PPE-03_PAPIER PEINT	71
8	DESCRIPTION DES OUVRAGES – SIGNALÉTIQUE	71

1 GENERALITES

1.1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT

Le présent document a pour objet la description et les prescriptions techniques particulières du **lot 03 – SECOND ŒUVRE - CEA**, concernant le projet **d'aménagement PRENEUR d'un immeuble de bureaux. Le projet concerne l'immeuble A6 dans le quartier d'Austerlitz à Paris.**

Le présent lot 03 – SECOND ŒUVRE / CEA comprend les corps d'états suivants :

- REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
- REVETEMENTS ET HABILLAGES MURAUX
- PLAFONDS ET DALLES ACOUSTIQUES
- AGENCEMENT
- PEINTURE – PAPIERS PEINTS
- SIGNALÉTIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE

Le présent document ainsi que les documents contractuels, ne pouvant contenir l'énumération rigoureuse et la description détaillée de tous les matériaux, ouvrages, détails et accessoires, il reste entendu que seront compris, non seulement tous les travaux indiqués aux pièces du présent dossier, mais aussi ceux implicitement nécessaires au parfait achèvement de la construction, suivant toutes les règles de l'Art, les règlements et normes en vigueur, ainsi que les règles élémentaires de l'esthétique.

1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux du présent lot comprennent pour l'essentiel les éléments suivants, y compris toutes les sujétions qui s'y rapportent :

- Les études, documents et plans d'exécution (comprenant plans, coupes, élévations, détails, etc.)
- La fourniture de toutes les fiches techniques nécessaires à la validation
- Le chargement, transport, déchargement à pied œuvre des matériaux constituant les ouvrages du présent lot
- L'interface avec les lots concernés par les ouvrages du présent lot
- Les protections provisoires de chantier nécessaires à l'intervention du lot
- Les Echafaudages, protections, moyens de levage, de manutention et d'acheminement,
- Les travaux et prestations définis au présent CCTP :
- Tous les essais nécessaires et obligatoires avant réception, suivant DTU ;
- Le nettoyage des zones d'intervention du présent lot ;
- Le nettoyage quotidien de chantier ;
- Le tri des déchets suivant les catégories connus ;
- La protection des ouvrages du présent lot jusqu'à la réception des travaux ;
- Le nettoyage de parachèvement ;
- Le repliement du lot ;
- La fourniture du D.O.E.

L'entrepreneur est chargé d'assurer la réalisation complète des ouvrages du présent lot. Ses prestations comprennent les travaux accessoires nécessaires découlant des études détaillées, même si ces travaux ne figurent pas sur les plans et documents.

La localisation des ouvrages résulte des plans, coupes et détails établis par le Maître d'œuvre, le présent descriptif complétant ceux-ci pour ce qui concerne la nature des matériaux et leur mise en œuvre.

1.3 ETUDES D'EXECUTION

Les plans joints au dossier ne constituent en aucun cas des plans d'exécution, mais sont des schémas de principe. A ce titre, l'entreprise devra réaliser ses propres études d'exécution et produire les plans d'exécution, d'atelier et de chantier nécessaires à la réalisation de ses travaux ainsi que les plans de détails, note de calculs, etc. Tous ces documents devront être soumis à l'accord du maître d'œuvre et du bureau de contrôle avant exécution.

Le montant de cette prestation sera réputé inclus dans la proposition globale et forfaitaire de l'entreprise.

L'entreprise est tenue de vérifier les points suivants :

- Si les détails de constructions définis dans les documents du marché (plans et CCTP) sont pertinents ;
- Si les systèmes constructifs choisis sont appropriés et s'ils présentent les caractéristiques requises à l'utilisation prévue. Ceci s'applique également aux raccords au gros œuvre et aux sollicitations auxquelles ils sont soumis.

1.4 DEMARCHE ET AUTORISATION

Il appartiendra aux différents entrepreneurs d'effectuer en temps utile, toutes démarches et toutes demandes auprès des services publics, services locaux ou autres, pour obtenir toutes autorisations, instructions, accords, etc., nécessaires à la réalisation des travaux et de transmettre une copie à la MOE.

L'entreprise doit vérifier les données définies dans les documents du marché et la cohérence entre les différents plans.

1.5 LIAISONS ENTRE LES CORPS D'ETATS

La liaison entre les différentes entreprises concourant à la réalisation du projet devra être parfaite et constante avant et pendant l'exécution des travaux. Dans le cadre de cette liaison entre les entreprises :

- L'entrepreneur du présent lot prendra contact avec les autres corps d'états afin d'obtenir tous les renseignements en ce qui concerne les ouvrages de finition et d'équipements dont l'exécution aura une incidence sur la réalisation de ses propres travaux ;
- Chaque entrepreneur réclamera, en temps voulu, toutes les précisions utiles qu'il jugera nécessaires à la bonne exécution de ses prestations ;
- Chaque entrepreneur se mettra en rapport, en temps voulu, avec le ou les corps d'états dont les travaux sont liés aux siens, afin d'obtenir tous les renseignements qui lui sont nécessaires ;
- Chaque entrepreneur devra œuvrer en bon entente et intelligence avec les autres entreprises intervenantes sur le chantier, dans le cadre de la coordination d'ensemble ;
- Tous les entrepreneurs sont tenus de prendre toutes dispositions utiles pour assurer l'exécution de leurs travaux en parfaite liaison avec ceux des autres corps d'états ;
- A aucun moment durant le chantier, aucun entrepreneur ne pourra se prévaloir d'un manque de renseignements pour ne pas effectuer des prestations lui incombant, ou ne pas fournir des renseignements, plans ou dessins nécessaires aux autres corps d'état pour la poursuite de leurs travaux.

1.6 CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix du présent lot intègre tous les travaux nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage suivant les règles de l'art, les règlements, les normes en vigueur ainsi que les règles élémentaires de l'esthétisme.

Outre les stipulations du C.C.T.P., les ouvrages comprennent :

- Les études nécessaires à la réalisation des ouvrages, notamment la réalisation des études d'ensemble et de détail, de la totalité des ouvrages, y compris les études particulières propres aux méthodes de levage des ouvrages, et d'amenée en place de ceux-ci dans le respect des règles de sécurité ;
- Dans le même cadre, les études et travaux d'intégration des ouvrages du présent lot dans les ouvrages connexes, notamment les supportages, les raccords d'étanchéité, les traversées de parements, les scellements et calfeutrements ;
- Les études seront accompagnées de plans d'ensemble et des détails d'exécution réalisés à grande échelle, ainsi que des notes de calculs justificatives, l'ensemble des études devant respecter les plans des architectes ;
- La production des avis techniques et de tous les procès-verbaux d'homologation, ainsi que les fiches techniques des matériaux proposés ;
- L'ensemble des matériaux, matériels, main-d'œuvre et autres frais et charges nécessaires aux essais de convenances, en usine ou sur le site. Les frais et charges nécessités par l'instruction d'un ou plusieurs ATEX, quand nécessaire ;
- La fourniture et la mise à disposition de l'Architecte de tous échantillons exigés accompagnés de tous documents les explicitant ;

- L'exécution de prototypes ou de têtes de série pour accord de l'Architecte avant lancement des fabrications ;
- L'exécution des surfaces témoins ;
- Les frais de chantier nécessaires à l'intervention et ceux exigés dans les pièces contractuelles du dossier marché ;
- Tous les transports, chargements et manutentions des matériels à pied d'œuvre, par tous les moyens appropriés ;
- L'approvisionnement de tous les matériaux et produits nécessaires, comprenant toutes les manutentions, stockages, montages, protections nécessaires à la réalisation des travaux du présent lot, les mouvements des approvisionnements dans l'ouvrage, nécessaire et à la demande de l'entrepreneur principal ;
- L'amenée, mise en œuvre, la location et le repli de tous types d'échafaudages, chemin d'accès, platelages, planchers de travail ;
- L'amenée, repli, frais de location de tout le matériel de levage accompagné des conducteurs, des ascenseurs de chantier qu'ils soient nécessaires au transport des personnes ou spécifiquement destinés à l'usage de monte-charge ;
- Tous les dispositifs de sécurité nécessaires à l'exécution des travaux ;
- La réception des supports sur lesquels l'entrepreneur du présent lot exécutera ses prestations ;
- Tous les travaux préparatoires nécessaires à la réalisation des ouvrages du présent lot à partir des supports réceptionnés par ses soins ;
- Les dispositifs de protection des ouvrages propres au présent lot ;
- Les dispositifs de protection des autres ouvrages quand nécessaires ;
- La maintenance de ces dispositifs et l'évacuation hors du site de ceux-ci en fin de chantier ;
- La réfection ou le remplacement des ouvrages reconnus défectueux ou dégradés lors de la phase de réception des ouvrages ;
- Les nettoyages journaliers, l'élimination par tous moyens appropriés des éventuelles souillures sur les ouvrages du présent lot, l'évacuation hors du site de tous gravais ;
- Le nettoyage soigné de tous les ouvrages du présent lot préalablement à la réception des ouvrages ;
- Tous les ouvrages doivent être livrés en parfait état d'achèvement de finition, de fonctionnement ;
- Toutes les contraintes, adaptations, sujétions techniques et performances en termes de thermique, d'acoustique, et d'étanchéité à l'air et à l'eau (se reporter à la notice RT, Note développement durable, notice d'étanchéité à l'air, ...etc.).

1.7 CARACTERE GLOBAL ET FORFAITAIRE DU MARCHE

Il est rappelé que le marché est passé à prix global et forfaitaire.

Cette décomposition du prix global n'est pas un document contractuel.

En aucun cas, après signature du marché, l'Entrepreneur ne peut invoquer une omission du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire pour demander une modification du prix global et forfaitaire.

Sont donc indiqués dans le cadre de décomposition global et forfaitaire, notamment, les prix unitaires posés et les quantités, de toutes les composantes de chacun des lots.

Les prix unitaires comprennent toutes les prestations définies à l'article correspondant du présent CCTP, ainsi que toutes les dépenses générales définies dans ces mêmes documents et dans la NOC.

Modalités de remplissage du document cadre annexé :

Le cadre du devis estimatif doit être vérifié et complété par l'entrepreneur soumissionnaire à l'aide de ses prix unitaires et des quantités qu'il a estimées et qui deviennent forfaitaires. Aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.

Le mode d'évaluation des ouvrages est effectué à partir des unités précisées dans le cadre correspondant.

Toute rubrique manquante et devant être rajoutée l'est dans les emplacements libres de l'article correspondant, sinon en fin de document, avec un graphisme distinct afin d'être mis en évidence.

Pour raisons de pratique informatique, le présent document peut être recopié, sous condition que ce soit en intégralité

Les prix unitaires comprennent toutes les prestations définies à l'article correspondant du présent CCTP, ainsi que toutes les dépenses générales définies dans ces mêmes documents et dans le C.C.A.P.

2 EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES PARTICULIÈRES

2.1 DOCUMENTS OFFICIELS DE REFERENCE

La liste des documents cités ci-après n'est pas limitative et inclut implicitement tous les documents d'ordre réglementaire applicables aux travaux du présent lot, ainsi qu'aux supports sur lesquels ces travaux sont exécutés. Tous ces documents, bien que non joints au dossier, seront considérés comme étant contractuels et respectés comme tels, dans leur édition la plus récente.

2.2 NATURE DE LA REGLEMENTATION

L'Entrepreneur du présent lot devra avoir pleine et entière connaissance de la réglementation relative à la construction, qui comprend les textes suivants :

- Les lois, ainsi qu'un certain nombre de textes qui font force de loi, bien qu'ils n'en portent pas le nom, notamment le Code Civil dont certains articles intéressent la construction, le Code de l'Urbanisme et de la Construction, les décrets et les arrêtés,
- Les règlements de construction ainsi que les lois et textes ministériels relatifs aux règles de construction pour la protection des bâtiments contre l'incendie, l'isolation phonique et thermique, l'accessibilité et l'adaptabilité pour les personnes handicapées, évacuation et traitement des déchets,
- Recueil des instructions techniques du répertoire des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France (REEF),
- Documents de prescriptions techniques relatifs à tous les corps d'états, établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB),
- Les règlements applicables au bâtiment

2.3 DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (D.T.U.)

Sont applicables aux matériaux et matériels d'une part et à l'exécution des travaux d'autre part, les prescriptions et recommandations des Cahiers des charges (ou ayant valeur de Cahiers des charges) des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), suivies de leur Cahier des Clauses Spéciales, mémentos de conception ou mise en œuvre, additifs et erratums publiés par le CSTB.

Sont également applicables les D.T.U. concernés par les supports sur lesquels viennent s'appliquer les ouvrages objets du présent lot.

2.4 NORMES

Les matériaux et mise en œuvre dont la réalisation est prévue au marché, doivent satisfaire aux dispositions portées par l'ensemble des Normes Françaises et Européennes publiées par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), homologuées par arrêté ministériel même si elles ne sont pas citées dans le présent document.

2.5 AVIS TECHNIQUES

Tous les matériaux ou procédés devront avoir un avis technique en cours de validité.

Pour les produits ou procédés non traditionnels faisant l'objet d'avis technique délibérés par la Commission instituée par arrêté ministériel, l'Entrepreneur se conformera aux dispositions des avis techniques relatifs aux produits ou procédés considérés.

2.6 AUTRES PUBLICATIONS

- Les décrets d'application,
- Les circulaires,
- La réglementation actuellement sous forme d'arrêtés et de Label,
- Règles de calculs,
- Les cahiers des charges régissant les règles et obligations pour l'obtention des objectifs environnementaux
- Les chartes annexées au présent dossier
- Les notices annexées au présent dossier
- Le CCAG Travaux dérogé ou non par le CCAP
- Les Eurocodes

2.7 REGLES DE SECURITE

- Le code du travail (dernière édition)
- Le décret « Sécurité chantier » n° 94-1159 du 26 décembre 1994
- La directive du Conseil des Communautés Européennes du 24 juin 1992 relative aux prestations minimales de sécurité et de santé à mettre en œuvre sur les chantiers
- Le décret n° 92 332 du 31 mars 1992 (JO du 1er avril 1992) Hygiène et sécurité sur les lieux de travail.
- La loi "sécurité chantier" n° 93 1418 du 31 décembre 1993
- Le PGC rédigé par le C.S.P.S. concernant le présent chantier

2.8 CONCEPTION, ETUDES ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

2.8.1 DOCUMENTS ET MATERIAUX A SOUMETTRE

Avant de passer à la réalisation des prestations, l'Entrepreneur devra présenter les plans d'exécution, d'ensemble et de détails, les échantillons, les extraits de catalogues, les procès-verbaux d'essais des matériaux, les schémas de fonctionnement, etc. L'ensemble de ces documents sera remis par l'Entrepreneur au Maître d'Œuvre et au Contrôleur Technique pour approbation, suivant le calendrier de l'opération et les détails de validation prévus.

2.8.2 DESSINS D'EXECUTION

Pour tous les ouvrages, l'Entrepreneur du présent lot devra établir en conformité avec les pièces du marché, des dessins d'ensemble, les plans de calepinage et de détails, nécessaires à l'exécution des ouvrages et à leur pose, en liaison avec les autres corps d'état.

Il remettra au Maître d'Œuvre les plans détaillés et une description de certains points précis, cotés avec le plus grand soin et portant l'indication détaillée des ensembles, notamment les détails des fixations et des implantations.

L'Entrepreneur devra également les plans et dessins nécessaires aux autres Entrepreneurs pour arrêter les détails d'exécution de leurs ouvrages.

Ces plans devront être établis par le présent lot durant la période de préparation ou études, lequel devra se rapprocher des titulaires des autres lots de façon à compléter les plans des ouvrages connexes.

Les dessins indiqueront clairement la nature de tous les ouvrages du présent lot. Les liaisons des ouvrages du présent lot à la structure et aux ouvrages de maçonnerie et de charpente, ainsi que les liaisons avec les lots techniques, notamment l'électricien et le plombier, porteront les niveaux finis, les planchers et autres ouvrages connexes.

Les dessins d'exécution seront soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre et du Contrôleur technique avant toute exécution. Ces plans devront être réalisés en conformité avec les pièces du marché mises à jour.

L'Entreprise devra remettre les dessins correspondant à ces ouvrages, dans les délais prévus par le programme d'études, et devra avoir obtenu l'accord du Contrôleur Technique et du Maître d'Œuvre.

Toutes les indications apportées dans le cadre des normes, du respect du projet et des règles de l'Art, par les Maîtres d'Œuvre et par le Contrôleur Technique au cours de l'acceptation des plans d'exécution fournis par l'Entrepreneur, ne feront l'objet d'aucun supplément de prix, les sujétions devant être incluses dans le forfait de base.

L'Entrepreneur ne devra effectuer aucune commande, ni fabrication, ni exécution avant visa du Maître d'Œuvre et avis favorable du Contrôleur Technique.

2.8.3 CONTRAINTES CONCERNANT LE SITE

Les entrepreneurs sont tenus de visiter les lieux avec la plus grande attention afin de prendre l'exacte mesure de toutes les contraintes relatives au site et à son environnement.

Il ne saurait être accordé de modification au marché pour quelque méprise de la part des entreprises sur les contraintes concernant le site, son état, et les règlements de la Ville.

L'entrepreneur fera son affaire de l'obtention des accords des services intéressés par la modification des ouvrages extérieurs et des réseaux existants sur l'emprise, ou du branchement, sur ceux-ci, en provisoire ou définitif.

2.8.4 ETUDE D'EXECUTION

L'entreprise du présent lot prend à sa charge l'ensemble des études d'exécution propres à son lot, ainsi que la coordination avec les autres corps d'état.

L'ensemble des plans, descentes de charges et notes de calcul seront soumis à l'approbation du Bureau de Contrôle et au visa du maître d'œuvre.

2.8.5 OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur se soumettra à l'ensemble des obligations administratives prévues au C.C.A.P. et de plus, prendra en charge toutes redevances, frais de licence et autres droits liés aux travaux qu'il réalisera.

2.8.6 RESPONSABILITE DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur demeurera responsable des dégâts, dégradations, désordres occasionnés par les vibrations, sur le chantier ou à des tiers, mitoyenneté, voisinage, voiries, réseaux publics, etc...

Il sera également rendu responsable de tous les accidents survenus sur le chantier ou à proximité, dus à un manque de protection et de signalisation.

2.8.7 PROTECTIONS

L'entreprise doit toutes les protections pour la sécurité de son intervention.

Les protections seront complétées si nécessaire suivant les données du CSPS et contraintes de l'inspection du travail (Cramif) concernant la sécurité des travailleurs.

2.8.8 MOYENS DE LEVAGE ET MANUTENTION

Les moyens de levage et de manutention propres à son lot, sont dus par l'Entreprise titulaire afin de desservir les surfaces d'intervention.

2.8.9 AUTOCONTROLE

Les entrepreneurs sont tenus d'assurer l'autocontrôle des ouvrages qu'ils réalisent et à ce titre, de pouvoir garantir leur qualité en en apportant la preuve.

L'autocontrôle se fera en respectant les normes en vigueur et selon le "Plan Qualité" à définir en accord avec le Bureau de Contrôle.

2.8.10 PROVENANCE ET AGREMENT DES MATERIAUX

Afin de permettre de juger les propositions des Entreprises, celles-ci devront obligatoirement joindre à leurs offres de prix :

- Les notices techniques détaillées relatives aux différents composants, matériaux, natures, etc.,
- Les photocopies des procès-verbaux d'essais.

Les Maîtres d'Œuvre pourront subordonner leurs agréments à la fourniture préalable des échantillons nécessaires aux essais.

Les provenances, les qualités, les caractéristiques, les types, les dimensions et les poids, les procédés de fabrication, les modalités d'essai, de marquage, de contrôle et de réception des matériaux et des produits préfabriqués doivent être conformes aux normes homologuées ou réglementations en vigueur au moment de la signature du marché.

2.8.11 ESSAIS

Outre les essais prévus aux normes et aux D.T.U. qui pourront être demandés et qui seront à la charge de l'Entrepreneur, des essais définis dans le CCTC sont exigés et seront également à la charge de l'entrepreneur.

RAPPEL : L'attention des entrepreneurs est attirée sur la très grande importance qu'il devra accorder à son autocontrôle. Si les contrôles montraient que les prescriptions du présent CCTP n'étaient pas respectées, le doute en résultant sur la qualité des ouvrages réalisés devrait être levé par l'entrepreneur à ses torts exclusifs, qui supporterait alors toutes les conséquences de cet état de fait.

2.8.12 TOLERANCES

Les tolérances sont indiquées dans les normes et réglementations en vigueur, elles sont respectées comme il se doit. En cas de négligences sur les tolérances, l'entrepreneur devra proposer les mesures destinées à remédier totalement, à ses frais, à la situation.

Ces mesures pourront aller jusqu'à la destruction, dépose, etc. des ouvrages défectueux, avec l'obligation de reprendre les ouvrages comme du au présent CCTP, sans incidence sur le planning générale de l'opération, suivant décision de la Maitrise d'œuvre.

2.8.13 TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT

L'Entrepreneur est réputé connaître toutes les prestations des autres corps d'état et leurs limites.
En conséquence il doit adapter ses prestations aux leurs pour une finition parfaite des travaux.

L'entreprise ne pourra arguer d'un manque ou d'une imprécision dans le présent C.C.T.P. pour prétendre au paiement de travaux modificatifs.

2.8.14 RECEPTION DES SUPPORTS

Chaque lot aura à sa charge la réception des supports existants/réalisés par les autres lots via une visite contradictoire avec l'OPC avant le démarrage de ses travaux.

2.9 EXIGENCES CHANTIER VERT

Chaque lot devra définir le REE (Responsable Environnement de chaque Entreprise) et ses missions (cf charte chantier vert).

2.10 EXIGENCES HQE

Les sols, murs, portes et poignées doivent rester contrastés (contrat de LRV entre les sols et les éléments verticaux adjacents > 30%).

Sols : 0,2 / Murs : 0,5 / Plafond : 0,7

2.11 EXIGENCES BIM

Les prestations du présent lot doivent être réalisées conformément au Cahier des Charges BIM DCE, qui définit les exigences de modélisation, d'échange et de livrables numériques. L'entreprise s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions BIM qui y sont énoncées.

2.12 EXIGENCES ACOUSTIQUES

Il est rappelé que la notice acoustique vient compléter les CCTP avec obligation de résultat.

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

3.1 TRAVAUX PREPARATOIRES

Description :

Avant toute exécution de prestations ou pose de matériaux, l'entreprise devra le nettoyage et le dépoussiérage des supports recevant un revêtement prévu au présent lot, compris le balayage ainsi que le nettoyage complet des locaux.

Les travaux préparatoires suivants seront exécutés :

Sur les sols :

- Grattage dans tous les cas,
- Neutralisation des taches de graisse,
- Dépoussiérage à l'aspirateur industriel.

Sur les murs :

- Grattage des pulvérulences,
- Neutralisation des taches de graisse,
- Nettoyage des murs.

Les supports devront être propres, parfaitement surfacés, exempts de toutes traces d'huile, de graisse, de peinture, de plâtre, de toutes pulvérulences, de tout corps qui pourrait nuire à l'adhérence des revêtements de sols ou de murs.

Les supports seront sains, secs, propres, et devront avoir une bonne résistance mécanique.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Pour l'ensemble des supports

3.2 MOQUETTE

Description :

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement de sol textile en moquette en dalles plombantes. Le produit retenu sera exempt de toute substance sujette à restriction et sera conforme au règlement REACH, et sera 100% recyclable en fin de vie.

Pose :

Préalablement à la pose et conformément aux recommandations fabricant du matériau, la moquette sera stocké dans un local avec température et hygrométrie adaptée.

La pose se fera conformément à la fiche technique du matériau retenu, les prescriptions et recommandations du fabricant seront respecter.

Le calepinage sera défini par l'Architecte et sera à valider par ce dernier.

3.2.1 MOQUETTE_MO-01

Référence qualitative : TRACING LANDSCAPE des Ets MILLIKEN ou équivalent

- Dalles de 50 x 50 cm
- Tufté bouclé texturée
- Hauteur du velours : 2,9 mm
- Epaisseur totale : 9,4 mm
- α_w : 0.30
- Delta Lw : 33 dB
- Classe Bfl-s1

- Classe 33 Usage Professionnel Élevé ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages MO-01

3.2.2 MOQUETTE_MO-02

Référence qualitative : TRACING LANDSCAPE des Ets MILLIKEN ou équivalent

- Dalles de 50 x 50 cm
- Tufté bouclé texturée
- Hauteur du velours : 2,9 mm
- Epaisseur totale : 9,4 mm
- Alpha w : 0.30
- Delta Lw : 33 dB
- Classe Bfl-s1
- Classe 33 Usage Professionnel Élevé ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages MO-02

3.2.3 MOQUETTE_MO-03

Référence qualitative : TRACING LANDSCAPE des Ets MILLIKEN ou équivalent

- Dalles de 50 x 50 cm
- Tufté bouclé texturée
- Hauteur du velours : 2,9 mm
- Epaisseur totale : 9,4 mm
- Alpha w : 0.30
- Delta Lw : 33 dB
- Classe Bfl-s1
- Classe 33 Usage Professionnel Élevé ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages MO-03

3.2.4 MOQUETTE_MO-04

Référence qualitative : TRACING LANDSCAPE des Ets MILLIKEN ou équivalent

- Dalles de 50 x 50 cm
- Tufté bouclé texturée
- Hauteur du velours : 2,9 mm
- Epaisseur totale : 9,4 mm

- Alpha w : 0.30
- Delta Lw : 33 dB
- Classe Bfl-s1
- Classe 33 Usage Professionnel Élevé ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages MO-04

3.2.5 MOQUETTE_MO-05

Référence qualitative : TRACING LANDSCAPE des Ets MILLIKEN ou équivalent

- Dalles de 50 x 50 cm
- Tufté bouclé texturée
- Hauteur du velours : 2,9 mm
- Epaisseur totale : 9,4 mm
- Alpha w : 0.30
- Delta Lw : 33 dB
- Classe Bfl-s1
- Classe 33 Usage Professionnel Élevé ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages MO-05

3.3 SOL SOUPLE

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol vinylique modulaire (LVT) sous forme de dalles ou de lames plombantes.

Pose :

Préalablement à la pose et conformément aux recommandations fabricant du matériau, la moquette sera stocké dans un local avec température et hygrométrie adaptée.

La pose se fera conformément à la fiche technique du matériau retenu, les prescriptions et recommandations du fabricant seront respecter.

Le calepinage sera défini par l'Architecte et sera à valider par ce dernier.

3.3.1 SOL SOUPLE_SS-01

Référence qualitative : LIBERTY ORIGINAL 70 des Ets UDIREV ou équivalent

Caractéristiques :

- Épaisseur totale : 5 mm
- Couche d'usure : 0,70 mm
- Performance au feu : Bfl-s1 selon la norme EN 13501-1
- Classe 33 mini (Usage Professionnel Élevé) ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Delta Lw : 7 dB
- Coloris au choix de l'architecte
- Formats : Au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages SS-01

3.3.2 SOL SOUPLE_SS-02

Référence qualitative : LVT ORIGINAL LOSE LAY des Ets MILLIKEN ou équivalent

Caractéristiques :

- Épaisseur totale : 5 mm
- Couche d'usure : 0,55 mm
- Performance au feu : Bfl-s1 selon la norme EN 13501-1
- Classe 33 mini (Usage Professionnel Élevé) ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Delta Lw : 4 dB
- Coloris au choix de l'architecte
- Formats : Au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages SS-02

3.4 PARQUET BOIS

3.4.1 PARQUET_BO-01

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'un parquet contrecollé monolame en chêne, pose collée sur support béton, définit comme suit :

Référence qualitative : VILLAPARK des Ets BAUWERK ou équivalent

Caractéristiques :

- Type : Monolame,
- Essence : chêne Eco-certifié PEFC
- Ame HDF
- Couche d'usure de 2.5 mm
- Epaisseur des lames : 9,5 mm
- Largeur des lames : 190 mm
- Longueur des lames : variable de 2 100 mm
- Pose : collée
- Classe d'usage : 33 minimum ou équivalent UPEC U3S P3 E1 C1
- Classement au feu : Cfl – s1, M3
- Finition : au choix de l'architecte

Sous-couche acoustique :

L'entreprise devra la fourniture et mise en œuvre d'une sous couche acoustique selon les performances et des caractéristiques décrites dans la notice acoustique.

Compris toutes sujétions suivant D.T.U. et Normes notamment :

- Détourage,
- Replanissage,
- Ponçage fin,
- Façons de seuil,
- Remontée du matériau résilient sur ouvrages verticaux,
- Découpes droites, biaisées, circulaires, ...etc.,
- Raccords nets sur obstacles (tuyauteries, départ escaliers, etc.),
- Traitement des joints ...etc.
- Tous les ouvrages accessoires en fourniture et pose nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages BO-01

3.5 TAPIS

Description :

Fourniture et mise en œuvre de tapis sur mesure, comprenant :

Caractéristiques :

- Tapis sur mesure tufté
- Dimensions selon détails architectes,
- Surface antidérapante sur l'envers
- Epaisseur : selon données fabricant ;
- Classement au feu : Cfl-s1 ;
- AlphaW de 0,35 minimum avec sous couche spécifique
- UPEC U3S P3 E1 C1
- Y compris toutes coupes et ajustements nécessaires pour le parfait achèvement de l'ouvrage.
- Coloris et motifs au choix de l'architecte sur présentation d'échantillons

Le produit retenu sera exempt de toute substance sujette à restriction et sera conforme au règlement REACH, et sera 100% recyclable en fin de vie.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en œuvre, adaptations, accessoires, ainsi que tout autre mesure, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

3.5.1 TAPIS_TP-01

Référence qualitative : Ets EGE ou équivalent, motif sur mesure

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages TP-01

3.5.2 TAPIS_TP-02

Référence qualitative : Ets EGE ou équivalent, motif sur mesure

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages TP-02

3.5.3 TAPIS_TP-03

Référence qualitative : Ets EGE ou équivalent, motif sur mesure

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages TP-03

3.5.4 TAPIS_TP-04

Référence qualitative : Ets EGE ou équivalent, motif sur mesure

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages TP-04

4 DESCRIPTION DES OUVRAGES – REVETEMENTS ET HABILLAGES MURAUX

4.1 HABILLAGES MURAUX

4.1.1 HBM-01_HABILLAGE MURAL STRATIFIE

Description :

Fourniture et pose, d'habillages muraux par panneaux de bois stratifiés, montés sur ossature bois et/ou métal, de section et nature appropriée, comprenant :

Référence qualitative : des Ets OBERFLEX ou équivalent

Caractéristiques :

- Finition stratifié chêne clair de fil
- Pose verticale avec continuité de fil
- Panneaux fixés de façon invisible sur lisse métallique ou tasseaux de bois
- Traitement insecticide et fongicide, classement au feu minimum M2

Sujétions / accessoires de finitions :

- Joints creux en partie basse et haute
- Cornières périphériques métalliques, finition au choix de l'architecte
- Les habillages des angles,
- Le traitement des chants et joints, traités avec la même finition
- L'adaptation avec les éléments encastrés au même nu que le présent parement d'habillage,
- Panneaux soigneusement ajustés, compris découpes et finitions des chants vus, fermeture du dessus des habillages,
- Réalisation suivant calepinage et détails de l'Architecte à soumettre pour approbation avec exécution.

Coordination à prévoir avec les lots techniques pour l'intégration des équipements techniques. Les lots techniques devront la fourniture, pose, et branchements des appareils. Le présent lot devra les dispositions pour le passage des câbles et selon nécessité, la découpe des éléments menuisés pour une parfaite finition.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des murs, code HBM-01

4.1.2 HBM-02_HABILLAGE MURAL ACOUSTIQUE

Description :

Fourniture et pose, d'habillages muraux par panneaux de bois micro-perforés, finition stratifiée, montés sur ossature bois et/ou métal, de section et nature appropriée, comprenant :

Référence qualitative : de type Micro-performance des établissements TOPAKUSTIK ou techniquement équivalent

Caractéristiques :

- Finition Frêne
- Pose verticale avec continuité de fil
- Interposition d'une laine minérale avec voile noire
- Isolant laine minérale haute densité (60 kg/m³), non hydrophile, certifié ACERMI, épaisseur suivant exigence des notices acoustiques et réglementation applicable.
- Panneaux avec microperforation standard de 1.8/1.8/0.5 ;

- Coefficient d'absorption acoustique : $aw \geq 0,80$, suivant étude acoustique ;
- Panneaux fixés de façon invisible sur lisse métallique ou tasseaux de bois
- Traitement insecticide et fongicide, classement au feu minimum M2

Sujétions / accessoires de finitions :

- Joints creux en partie basse et haute
- Cornières périphériques métallique, finition au choix de l'architecte
- Les habillages des angles,
- Le traitement des chants et joints,
- L'adaptation avec les éléments encastrés au même nu que le présent parement d'habillage,
- Panneaux soigneusement ajustés, compris découpes et finitions des chants vus, fermeture du dessus des habillages,
- Réalisation suivant calepinage et détails de l'Architecte à soumettre pour approbation avec exécution.

Coordination à prévoir avec les lots techniques pour l'intégration des équipements techniques. Les lots techniques devront la fourniture, pose, et branchements des appareils. Le présent lot devra les dispositions pour le passage des câbles et selon nécessité, la découpe des éléments menuisés pour une parfaite finition.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des murs, code HBM-02

4.1.3 HBM-03_HABILLAGE MURAL LACOBEL AIMANTE

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement mural en verre laqué, aimanté, comprenant :

Référence qualitative : LACOBEL des Ets AGC GLASS EUROPE ou équivalent

Caractéristiques :

- Type de verre : Verre Float clair revêtu sur une face d'une laque de haute qualité, couverte d'un vernis de protection
- Les panneaux seront aimantés
- Épaisseur : 6 mm environ.
- Finition : Bords polis sur tout le périmètre des panneaux apparents.
- Pose : Collage par cordons ou plots de silicone neutre ou colle hybride compatible avec le vernis de protection sur support plan, sec et propre.
- Coloris : À choisir dans la gamme "Lacobel Standard" ou "Lacobel Reflets" (référence RAL à définir par l'architecte).

Sujétions / accessoires de finitions :

- Le traitement des chants et joints,
- L'adaptation avec les éléments encastrés au même nu que le présent parement d'habillage,
- Panneaux soigneusement ajustés, compris découpes et finitions des chants vus, fermeture du dessus des habillages,
- Réalisation suivant calepinage et détails de l'Architecte à soumettre pour approbation avec exécution.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des murs, code HBM-03

4.1.4 EQS_PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES

Description :

Fourniture et mise en œuvre de panneaux muraux acoustiques avec finition tissus, comprenant :

Référence qualitative : STEREO des Ets TEXAA ou équivalent

Composition :

- Armature en acier traité contre la corrosion
- Ouate AF1 de couleur blanche
- Voile microporeux gris ou noir
- Housse amovible et lavable en textile transonore indémaillable et antistatique
- Dimensions : sur mesure. La hauteur sera de 120 cm et la largeur sera adaptée en fonction de la localisation (voir nomenclature des panneaux)
- Coefficient d'absorption α_w : 1
- Réaction au feu : B-s1,d0
- Coloris au choix de l'architecte

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des murs

4.2 MAIN COURANTE – SALLE DE DANSE

Description :

Fourniture et mise en œuvre d'une main courante type barre de danse, à fixer sur le miroir hors marché

Barre de danse :

- Main courante en bois, de section ronde, et fixée sur écuyers selon calepinage des miroirs ou sur pieds

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Barre de danse de la salle de danse

4.3 **SCS-01 – SYSTEME DE CLOISON RIDEAU**

Description :

Fourniture et mise en œuvre de cloisons rideaux textiles sur rails, de type accordéon, comprenant :

Référence qualitative : Cloison textiles des Ets DOOOR ou équivalent

Caractéristiques :

- Structure interne : Cadre articulé en acier galvanisé avec charnières et tiges de liaison
- Double paroi textile
- Système de roulement : Rail en aluminium extrudé équipé de chariots à roulements à billes
- Fermeture : Fermeture magnétique intégrée. Option de verrouillage par loquet ou cylindre européen selon les besoins de sécurité
- Réaction au feu : M2

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des murs, code SCS-01, et selon détails du carnet d'agencement salle de sport

5 **DESCRIPTION DES OUVRAGES – PLAFONDS ET DALLES ACOUSTIQUES**

5.1 **PL-01A - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE**

Description :

Fourniture et mise en œuvre de plafonds composés de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, comprenant :

- Une ossature primaire et secondaire selon nécessité composée de profilés métalliques porteurs en acier galvanisé, compris accessoires de fixations : échantignoles, sabot, rails, etc. Types et entre-axes selon recommandations du fabricant.
- Un dispositif de suspentes par tiges filetées en acier galvanisé, fixées au plancher haut par chevillage, pattes et clavettes, brides, etc.
- Un parement composé d'une ou plusieurs plaques de plâtres, mise en œuvre selon les recommandations du fabricant.

Caractéristiques :

- Faux plafonds pleins BA13 ;
- Nombre et épaisseur de plaque : 1 plaque de 13 mm ;
- Matelas de laine minérale 45 mm ;
- Réaction au feu : A2 s1, d0

Types de plaques :

- Plaques de plâtre cartonnées standard pour les locaux courants ;
- Plaques de plâtre hydrofugées pour les locaux humides ;
- Plaques de plâtre spécial feu selon nécessité de degré feu ;

Mise en œuvre :

La mise en œuvre se fera conformément aux règles de l'art, au DTU 58.1 et aux recommandations du fabricant.

Les joints entre les plaques de plâtre de chaque parement, ainsi que la jonction avec les parois devront être parfaitement traitées, après collage de la bande calicot, le lissage des joints se fera par au minimum deux couches successives à l'enduit spécial, pour un aspect fini « prêt à peindre ».

La prestation comprendra la fourniture et pose de l'ossature et des panneaux de plafond, la réalisation des joints ainsi que toutes prestations annexes telles que : mise en place d'échafaudages, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage. Prestations à définir selon les détails architectes.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-01a

5.2 PL-01B - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE + DEPOSE

Dépose préalable :

L'entreprise devra préalablement à la réalisation du faux plafond décrit ci-après, la dépose du faux plafond existant.

La dépose comprendra la dépose du faux plafond ainsi que des accessoires de ce dernier (ossature, suspentes, ...etc).

Description :

Fourniture et mise en œuvre de plafonds composés de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, comprenant :

- Une ossature primaire et secondaire selon nécessité composée de profilés métalliques porteurs en acier galvanisé, compris accessoires de fixations : échantignoles, sabot, rails, etc. Types et entre-axes selon recommandations du fabricant.
- Un dispositif de suspentes par tiges filetées en acier galvanisé, fixées au plancher haut par chevillage, pattes et clavettes, brides, etc.
- Un parement composé d'une ou plusieurs plaques de plâtres, mise en œuvre selon les recommandations du fabricant.

Caractéristiques :

- Faux plafonds pleins BA13 ;
- Nombre et épaisseur de plaque : 1 plaque de 13 mm ;
- Matelas de laine minérale 45 mm ;
- Réaction au feu : A2 s1, d0

Types de plaques :

- Plaques de plâtre cartonnées standard pour les locaux courants ;
- Plaques de plâtre hydrofugées pour les locaux humides ;
- Plaques de plâtre spécial feu selon nécessité de degré feu ;

Mise en œuvre :

La mise en œuvre se fera conformément aux règles de l'art, au DTU 58.1 et aux recommandations du fabricant.

Les joints entre les plaques de plâtre de chaque parement, ainsi que la jonction avec les parois devront être parfaitement traitées, après collage de la bande calicot, le lissage des joints se fera par au minimum deux couches successives à l'enduit spécial, pour un aspect fini « prêt à peindre ».

La prestation comprendra la fourniture et pose de l'ossature et des panneaux de plafond, la réalisation des joints ainsi que toutes prestations annexes telles que : mise en place d'échafaudages, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage. Prestations à définir selon les détails architectes.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-01b

5.3 PL-01C - FAUX PLAFONDS – PLAQUES DE PLATRE CF + DEPOSE

Dépose préalable :

L'entreprise devra préalablement à la réalisation du faux plafond décrit ci-après, la dépose du faux plafond existant.
La dépose comprendra la dépose du faux plafond ainsi que des accessoires de ce dernier (ossature, suspentes, ...etc).

Description :

Fourniture et mise en œuvre de plafonds composés de plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, comprenant :

- Une ossature primaire et secondaire selon nécessité composée de profilés métalliques porteurs en acier galvanisé, compris accessoires de fixations : échantignoles, sabot, rails, etc. Types et entre-axes selon recommandations du fabricant.
- Un dispositif de suspentes par tiges filetées en acier galvanisé, fixées au plancher haut par chevillage, pattes et clavettes, brides, etc.
- Un parement composé d'une ou plusieurs plaques de plâtres, mise en œuvre selon les recommandations du fabricant.

Caractéristiques :

- Faux plafonds pleins BA13 , plaque spécial feu;
- Nombre et épaisseur de plaque : selon degré feu à atteindre ;
- Matelas de laine minérale 45 mm ;
- Réaction au feu : A2 s1, d0
- Degré coupe-feu : EI60

Types de plaques :

- Plaques de plâtre cartonnées standard pour les locaux courants ;
- Plaques de plâtre hydrofugées pour les locaux humides ;
- Plaques de plâtre spécial feu selon nécessité de degré feu ;

Mise en œuvre :

La mise en œuvre se fera conformément aux règles de l'art, au DTU 58.1 et aux recommandations du fabricant.

Les joints entre les plaques de plâtre de chaque parement, ainsi que la jonction avec les parois devront être parfaitement traitées, après collage de la bande calicot, le lissage des joints se fera par au minimum deux couches successives à l'enduit spécial, pour un aspect fini « prêt à peindre ».

La prestation comprendra la fourniture et pose de l'ossature et des panneaux de plafond, la réalisation des joints ainsi que toutes prestations annexes telles que : mise en place d'échafaudages, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage. Prestations à définir selon les détails architectes.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-01c

5.4 **PL-03 – ILOTS ECOPHON SOLO**

Description :

Fourniture et pose d'un système de type « unités acoustiques flottantes » avec système d'accrochage par câbles de suspension ajustables. Panneaux acoustiques de laine de verre de haute densité.

Référence qualitative : Solo Rectangle de chez ECOPHON ou techniquement équivalent.

Caractéristiques :

- Dimensions : 1800 x 1200 x 40 mm
- Type de suspension : avec câbles ajustables en surfaces courantes et en fixation directe sous les dalles
- Sécurité incendie : A2-s1, d0
- Absorption acoustique : conformément à la notice acoustique
- Rendement lumineux : White Frost, l'échantillon NCS le plus proche est le S 0500-N, 85% de réflexion lumineuse. Brilliance < 1.
- Résistance à l'humidité : Essais réalisés pour une classe A, humidité relative de 70% et température de 25°C, selon la norme EN 13964:2014.
- Y compris : fixation cylindriques/cache vis, câbles ajustables, vis d'ancrages, etc.

Mise en œuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en œuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-03

5.5 **PL-04 – MONOACOUSTIC + DEPOSE**

Dépose préalable :

L'entreprise devra préalablement à la réalisation du faux plafond décrit ci-après, la dépose du faux plafond existant.

La dépose comprendra la dépose du faux plafond ainsi que des accessoires de ce dernier (ossature, suspentes, ...etc).

Description :

Fourniture et mise en œuvre de plafond monolithique et acoustique composé d'un panneau en laine de roche, d'un enduit à joint et d'un enduit de finition, ensemble mis en œuvre suivant instructions du fabricant et défini comme suit :

Référence qualitative : Mono Acoustic de chez Rockfon ou techniquement équivalent.

Ensemble mis en œuvre suivant DTU 58.1 et défini comme suit :

- Panneaux d'épaisseur 40 mm
- Réaction au feu : A2-s1, d0
- α_w : 0.75 minimum, selon notice acoustique jointe au dossier
- Calepinage et mise en place des panneaux à soumettre à la validation de l'Architecte
- Dimensions des panneaux selon choix Architecte
- Face visible : enduit de finition répondant aux préconisations acoustiques
- Face arrière : membrane haute performance
- Bords : TE Elegant REnde
- Enduit dito plafond sur les trappes de visites intégrées dans le plafond

Sujétions diverses :

- Plafonds suspendus installés systématiquement après les cloisons et doublages prévus sur toute la hauteur des locaux, du plancher bas au plancher haut.
- Pose plafonds par système de suspentes métalliques selon préconisations du fabricant
- Mise en œuvre conformément à la norme EN 13964 et au DTU 58.1
- Traitement des habillages d'angles, traitement des chants et joints, traitement au droit des éléments encastrés dans le présent revêtement
- Sujétions de découpes et d'adaptation, dalles spéciales avec réservations pour parfaite intégration des équipements des lots techniques, ajustements vis-à-vis de la structure et ouvrages contiguës aux plafonds suspendus

Teinte et aspect au choix de l'architecte, dans la gamme du fabricant.

Mise en œuvre suivant indications du fabricant, y compris toutes sujétions techniques et fourniture préconisées par ce dernier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, moyens de mise en œuvre, adaptations, accessoires, échafaudages et matériels de chantier nécessaires, protections, moyens de levage et d'acheminement, travaux préparatoires et d'après, ainsi que toute autre besoin, nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-04

5.6 PL-05 – DEPOSE / REPOSE – PLAFOND LAUDESCHER

Description :

L'entreprise devra la dépose soignée pour repose du faux plafonds type Laudescher.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des plafonds, code PL-05

5.7 TRAVAUX DIVERS / INTERACTIONS LOTS TECHNIQUES

5.7.1 TRAPPES DE VISITES

Description :

Fourniture et mise en œuvre de trappes de visite, avec cadre aluminium et remplissage en plaque de plâtre.

- Modèle avec charnières invisibles et fermeture ouverture par pression.
- Modèle et référence à soumettre aux architectes avant commande et pose.

Trappes de visites non feu :

- Dimensions de 60 x 60 cm x 18 unités
- Dimensions de 40 x 40 cm x 2 unités

Trappes de visites COUPE FEU 1H :

- Dimensions de 60 x 60 cm x 1 unité

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans des plafonds et besoins des lots techniques

5.7.2 REBOUCHAGE PLACO

Description :

L'entreprise devra le rebouchage en plaque de plâtre des jouées et des plafonds en vue des travaux CVC.

Quantités estimatives :

Rebouchages placo + peinture des joues suite à dépose des grilles existantes	: 8.00 m²
Dépose & rebouchages placo + peinture des plafonds en vue des travaux de CVC	: 68.00 m²

La prestation comprend aussi la remise en peinture de ces éléments.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans des plafonds et besoins des lots techniques

5.7.3 CHEVETRES

Description :

L'entreprise devra la création de chevêtres pour les clapets CF et grilles de transferts.

Quantités estimatives :

Chevêtres des Clapets coupe-feu (1 ENS)
Chevêtres des grilles de transferts en circulations (12 ENS)

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans des plafonds et besoins des lots techniques

5.7.4 DEPOSE / REPOSE DES PLAFONDS POUR TRAVAUX CVC

Description :

Afin de réaliser les travaux CVC, l'entreprise devra :

- La dépose & repose des plafonds démontables en circulations en vue des travaux de CVC (2 180.00 m²)
- La dépose & repose du plafond en salle polyvalente 1 en vue des travaux de CVC (100.00 m²)
- La dépose & repose du plafond en salle polyvalente 2 en vue des travaux de CVC (10.00 m²)
- La dépose & remplacement en 600*600 du plafond de la régie en vue des travaux de CVC (11.30 m²)
- La dépose & remplacement du plafond en zone bien-être en vue des travaux de CVC (64.00 m²)
- La dépose & remplacement du plafond en circulation zone bien-être en vue des travaux de CVC (30.00 m²)
- La dépose & remplacement du plafond en circulation du R08 en vue des travaux de CVC (32.00 m²)

Localisation :

- Selon besoins du corps d'états CVC, listés ci-dessus

5.7.5 SUPPORTS PANNEAUX RAYONNANTS – T24

Description :

Afin de réaliser les travaux CVC, l'entreprise devra la fourniture et mise en place de profils de faux plafonds de type :

- T 24 pour encastrément des panneaux rayonnants du R+05 (220.00 ml)

Localisation :

- Selon besoins du corps d'état CVC

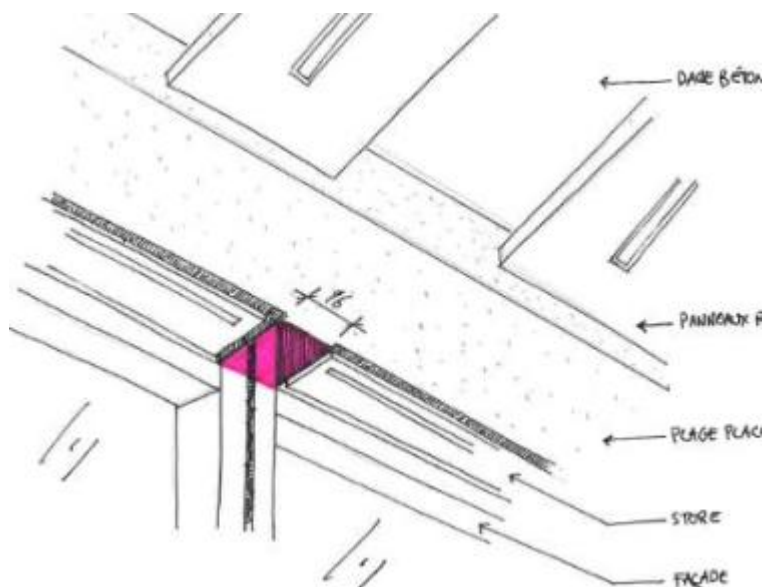
5.7.6 CONTINUITE ACOUSTIQUE ENTRE STORES

Description :

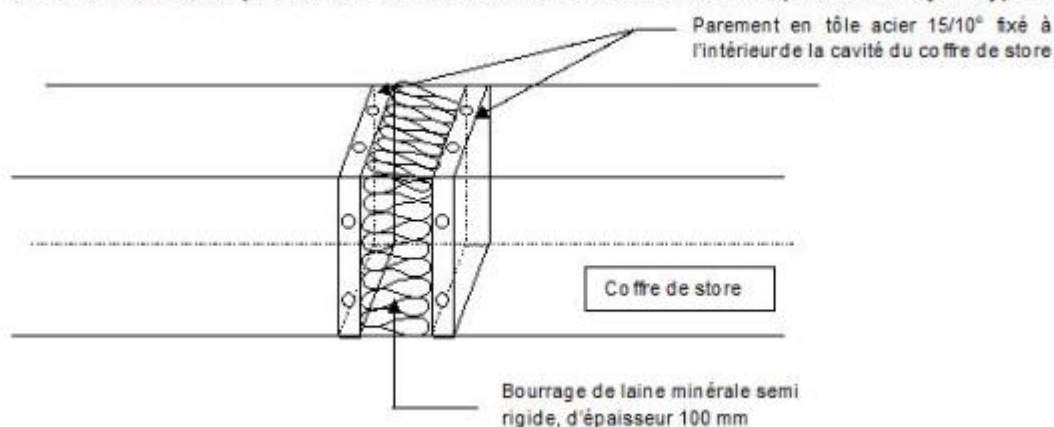
Réalisation d'un complément de faux plafonds, entre coffres des stores au droit des futurs cloisons.

Ils pourront être constitués de la manière suivante (indice d'affaiblissement obtenu à confirmer par un essai acoustique) :

- Parement composé d'une tôle d'acier 20/10
- 100 mm de laine minérale rigide (50 à 70 Kg/m³),
- Parement tôle d'acier 20/10.



L'ensemble pourra être constitué d'une pièce réalisée avec une même tôle d'acier pliée, formant un « bouchon » rempli de laine minérale, et qui sera vissé dans les coffres de stores avec interposition d'un joint type COMPRIBANDE.



La finition sera équivalente à celle du coffre pour assurer une continuité.

Localisation :

- Selon repérages des plafonds

6 DESCRIPTION DES OUVRAGES – AGENCEMENT

6.1 GENERALITES

L'agenceur doit prévoir la protection de ses ouvrages (film plastique, carton) jusqu'à la réception de chantier.

La prestation comprend toutes sujétions de finitions, découpes, accessoires, adaptations, moyens de mise en œuvre et toute autre prestation nécessaire, pour le parfait achèvement de l'ouvrage et suivant instructions du fabricant.

Réalisation strictement et précisément selon les dispositions et indications des plans, coupes de détails de l'architecte, conformément aux indications esthétiques et de finitions.

6.2 REFERENCES QUALITATIVES

6.2.1.1 REFERENCES DES FINITIONS

Les références qualitatives de l'agencement sont décrites dans les articles ci-après.

Les références sont données à titre indicatif. Des références techniquement et esthétiquement équivalentes pourront être prévues par l'entreprise.

Dans tous les cas, des échantillons seront à fournir à la MOE & MOA, pour validation avant commande.

6.2.1.2 REFERENCES DES EQUIPEMENTS DE PLOMBERIE & ELECTRICITE

Les références sont données à titre indicatif. Des références techniquement et esthétiquement équivalentes pourront être prévues par l'entreprise.

Espaces de convivialité

- Évier **FRANKE_MARIS MRK 611-100 Anthracite**
- Mitigeurs **FRANKE_LINA J BEC NOIR MAT**
- Siphon **GROHE Siphon 1 1/4 Noir**
- Prises **Jung série LS** avec enjoliveur thermoplastique **noir mat**
- Bouton poussoir **JUNG HOME** 1 voie, avec voyant crayon, duroplastique, **Série LS, Noir mat**
- Eclairage des tablettes/étagères: **LUZ NEGRA -LED PROFILE MILANO SLIM ANODISÉ NOIR**

Salle des mamans et bien être

- Évier **FRANKE_MARIS MRK 611-100 Vanilla** 1000x510mm
- Mitigeurs **FRANKE_LINA J BEC CAFE CREME**
- Siphon **GROHE Siphon 1 1/4 Chrome**
- Prises **Jung série LS** avec enjoliveur thermoplastique **ivoire**
- Bouton poussoir **JUNG HOME** 1 voie, avec voyant crayon, duroplastique, **Série LS, Ivoire**

Comptoirs d'accueil

- Ruban LED : **LUZ NEGRA -LED PROFILE MILANO SLIM ANODISÉ NOIR**
- Détecteurs de présence: **B.E.G. Brück Electronic GmbH - B.E.G. PD11-M-DACO-FLAT DALI-2 Set 93459-92537 (1175378230)**
- Prises **JUNG** Prise, système français et belge, 16 A 250 V ~, avec chargeur **USB, 1 x type A + 1 x type C, Safety Plus, Série LS, rouge Saint-Amour code HEX #ca4241**

6.3 KIOSQUES ET SERVICES OCCUPANTS

6.3.1 MEUBLE EVIER 01

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Meuble bas avec rangements bas, plan de travail et évier

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuilleure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Caissons pour ballon ECS :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuilleure, avec amortisseur à la fermeture
 - Intégration du ballon ECS en intérieur
- Plan de travail avec crédence de 15 cm (y compris retours latéraux), en panneaux stratifiés, référence PL-02 Foresso Bianco London
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements (évier, mitigeur, siphon) par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Kiosques et services occupants RDJ

6.3.2 MEUBLE EVIER 02

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Meuble bas avec rangements bas, plan de travail et évier

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Plan de travail avec crédence de 15 cm (y compris retours latéraux), en panneaux stratifiés, référence PL-02 Foresso Bianco London
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Kiosques et services occupants RDJ

6.4 RESTAURATION - RDJ

6.4.1 BANQUETTE OBLONGUE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Banquettes oblongues avec jardinières intégrées

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués pour les faces visibles, comprenant ossature bois et/ou métal selon études EXE de l'entreprise
- Socle formant plinthe en retrait,
- Assises et dossiers revêtus d'une structure de confort en mousse. Revêtement en textile enduit de type Maglia Spradling. Mousse haute densité gainée molleton déhoussable.
- Structure cannelée en tête de la banquette, habillant la jardinière intégrée.
- Jardinière intégrée, pour intégration de plantes synthétiques. Création d'un bac en panneaux bois créant un double fond. Bac d'environ 20 cm de profondeur
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Panneaux bois lisses, toutes faces vues :
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Panneaux bois cannelés :
 - ST-09 Orac décor à peindre
 - Réf: W108 zig zag
 - variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Jardinière :
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro
- Assise et dossier :
 - Textile enduit de type Maglia spradling

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique
- PM: Alimentation sur poteau le plus proche de la banquette.
- PM: Passage dans doublage le cas échéant ou passage en apparent sur poteau sans doublage

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrement)
- Raccordement sur boîte de sol laissée en attente par bailleur ou attente électrique laissée par le lot CFO CFA SSI le cas échéants
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Restauration RDJ

6.4.2 BANQUETTE SIMPLE DROITE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Banquettes droites avec jardinières intégrées

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués pour les faces visibles, comprenant ossature bois et/ou métal selon études EXE de l'entreprise
- Socle formant plinthe en retrait,
- Assises et dossiers revêtus d'une structure de confort en mousse. Revêtement en textile enduit de type Maglia Spradling. Mousse haute densité gainée molleton déhoussable.
- Structure cannelée en face arrière de la banquette en tête de la banquette, habillant la jardinière intégrée.
- Jardinière intégrée, pour intégration de plantes synthétiques. Creation d'un bac en panneaux bois créant un double fond. Bac d'environ 20 cm de profondeur
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Panneaux bois lisses, toutes faces vues :
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Panneaux bois cannelés :
 - ST-09 Orac décor à peindre
 - Réf: W108 zig zag
 - variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Jardinière :
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro
- Assise et dossier :
 - Textile enduit de type Maglia spradling

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique
- PM: Alimentation sur poteau le plus proche de la banquette.
- PM: Passage dans doublage le cas échéant ou passage en apparent sur poteau sans doublage

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrement)
- Raccordement sur boîte de sol laissée en attente par bailleur ou attente électrique laissée par le lot CFO CFA SSI le cas échéants
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Restauration RDJ

6.4.3 BANQUETTE DOUBLE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Banquettes doubles avec jardinières intégrées

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués pour les faces visibles, comprenant ossature bois et/ou métal selon études EXE de l'entreprise
- Socle formant plinthe en retrait,
- Assises et dossiers revêtus d'une structure de confort en mousse. Revêtement en textile enduit de type Maglia Spradling. Mousse haute densité gainée molleton déhoussable.
- Structure cannelée en tête de la banquette, habillant la jardinière intégrée.
- Jardinière intégrée, pour intégration de plantes synthétiques. Creation d'un bac en panneaux bois créant un double fond. Bac d'environ 20 cm de profondeur
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Panneaux bois lisses, toutes faces vues :
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Panneaux bois cannelés :
 - ST-09 Orac décor à peindre
 - Réf: W108 zig zag
 - variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Jardinière :
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro
- Assise et dossier :
 - Textile enduit de type Maglia spradling

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique
- PM: Alimentation sur poteau le plus proche de la banquette.
- PM: Passage dans doublage le cas échéant ou passage en apparent sur poteau sans doublage

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrement)
- Raccordement sur boîte de sol laissée en attente par bailleur ou attente électrique laissée par le lot CFO CFA SSI le cas échéants
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Restauration RDJ

6.4.4 PARAVENTS SEPARATIFS

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Paravents séparatifs, supports de panneaux informatiques

Composition :

- Réalisation de paravents en structure métallique carré. Profils métalliques carrés creux, finition par thermolaquage, RAL 780-3. La structure formera un cadre en double épaisseur
- Ensemble monté sur roulettes pivotantes, fixées sur le bras support
- Barre de support intermédiaire de même nature et section, métallique, Pantone 485 C
- Mise en œuvre de crochets et œilletons sur barre de support pour accroche ultérieure de toile tendue imprimée
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Restauration RDJ

6.4.5 JARDINIERES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Jardinières

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués pour les faces visibles, comprenant ossature bois et/ou métal selon études EXE de l'entreprise
- Socle formant plinthe en retrait,
- Jardinière avec placage en structure cannelée
- Jardinière intégrée, pour intégration de plantes synthétiques. Création d'un bac en panneaux bois créant un double fond. Bac d'environ 20 cm de profondeur
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes
- Plantation hors lot (plantes synthétiques)

Finitions :

- Plinthe et socle en retrait
- Finition toutes les faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Structure cannelée - Matériau habillage
 - ST-09 Orac décor à peindre
 - Réf: W108 zig zag
 - variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Jardinière intégrée (plantes synthétiques)
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Restauration RDJ

6.5 SALLE POLYVALENTE - RDQ

6.5.1 COMPTOIR D'ACCEUIL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir d'accueil fixe, avec espace PMR
- Rideau séparatif

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués, comprenant ossature bois et/ou métal de renfort selon études EXE de l'entreprise
- Ensemble menuisés montés sur pieds réglables
- Habillage de la face visible par des tasseaux verticaux et horizontaux
- Coté arrière / assise, intégration de tablettes / étagères de rangements libres, et de rangements fermables par serrure à lecteur de badge (référence à définir)
- Les étagères seront posées sur taquets, réglables en hauteur
- Pour les ouvrants : prise en main par feuillure
- Plateau / plan de travail en bois, référence PL-01 Plateau bois Foresso carchoal walnut. Matériau bas carbone et recyclable constitué à 65% de copeaux recyclés couplé à une matrice minérale
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Corps + tasseaux + panneaux inclinés
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plateau bois :
 - PL-01 Foresso carchoal walnut

Limites prestations ELEC :

Rubans led

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du ruban LED
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver). Intégré dans le rainurage du plateau
- Essais et mise en service

Détecteur de présence

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du détecteur de présence
- Fourniture, pose et raccordement du détecteur de présence
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Salle polyvalente - RDQ

6.5.2 ETAGERES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Ensemble étagère / rangement

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués, comprenant ossature bois et/ou métal de renfort selon études EXE de l'entreprise
- Réalisation de rangement muraux et étagères, ouverts, sans façades
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Salle polyvalente - RDQ

6.5.3 RIDEAU SEPARATIF

Description :

L'entreprise devra la fourniture et mise en œuvre d'un rideau séparatif.

- Rideau monté sur rail aluminium à profil rectangulaire - coloris blanc
- Fixation au plafond - accessoires dissimulés avec galon fronceur.
- Tissu conforme aux normes de résistance au feu - DAWN 2 de Kvadrat - coloris au choix de l'architecte

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Salle polyvalente - RDQ

6.6 SALLE DE REUNION ET MIXTE – R01

6.6.1 MURS ECRITOIRES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Agencements muraux acoustiques intégrant des tableaux écritoirs

Composition :

- Ensemble réalisé en structure bois,
- Tasseaux périphériques et intermédiaires formant encadrement, Finition toutes faces en stratifié bois type FINSA stratifié frêne AH6 Frêne Alba
- Remplissage par panneaux de mousse acoustiques revêtus de tissus. Ep 20 mm, couleur au choix de l'architecte
- Intégration de tableaux écritoirs. Les murs écritoirs seront en panneau de verre
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes
- Réaction au feu M1 , à confirmer selon notice sécurité

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Pose des nourrices CFO en plancher technique
- Fourniture et pose des nourrices CFA en plancher technique
- Adaptation de la dalle de plancher technique en dalle avec passe-câbles

A charge MOA :

- Fourniture des nourrices CFO
- Fourniture, pose et raccordement de l'écran (y compris support de fixation)
- Branchement sur nourrices en plancher technique (CFO/CFA) des équipements audiovisuel

A charge AGENCEMENT :

- Renforcement de la cloison pour fixation de l'écran

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Murs écritoirs, des salles de réunions et mixte en R01

6.6.2 MURS ACOUSTIQUES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Agencements muraux acoustiques

Composition :

- Ensemble réalisé en structure bois,
- Tasseaux périphériques et intermédiaires formant encadrement, Finition toutes faces en stratifié bois type FINSA stratifié frêne AH6 Frêne Alba
- Remplissage par panneaux de mousse acoustiques revêtus de tissus. Ep 20 mm, couleur au choix de l'architecte
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes
- Réaction au feu M1 , à confirmer selon notice sécurité

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Murs acoustiques, des salles de réunions et mixte en R01

6.6.3 MURS POUR ECRAN

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Agencements muraux acoustiques pour intégration d'écrans

Composition :

- Ensemble réalisé en structure bois,
- Tasseaux périphériques et intermédiaires formant encadrement, Finition toutes faces en stratifié bois type FINSA stratifié frêne AH6 Frêne Alba
- Remplissage par panneaux de mousse acoustiques revêtus de tissus. Ep 20 mm, couleur au choix de l'architecte
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes
- Réserve et fourreaux à prévoir pour le passage de câbles
- Réaction au feu M1 , à confirmer selon notice sécurité

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Pose des nourrices CFO en plancher technique
- Fourniture et pose des nourrices CFA en plancher technique
- Adaptation de la dalle de plancher technique en dalle avec passe-câbles

A charge MOA :

- Fourniture des nourrices CFO
- Fourniture, pose et raccordement de l'écran (y compris support de fixation)
- Branchement sur nourrices en plancher technique (CFO/CFA) des équipements audiovisuel

A charge AGENCEMENT :

- Renforcement de la cloison pour fixation de l'écran

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Murs pour écrans, des salles de réunions et mixte en R01

6.7 SALLE DE SPORT - RDQ

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Agencement mural de rangement en L avec placard et étagères ouvertes

Composition :

- Ensemble réalisé en structure bois,
- Partie ouverte :
 - Ensemble de rangement mural en bois ouvert, comprenant un socle plein en partie basse
 - Etagères avec panneau de recoupement vertical
 - Intégration d'un support de stockage métallique pour tapis
 - Ensemble posé sur taquets
- Partie placard :
 - Placard avec prise en main
 - Mise en œuvre sur charnières invisibles
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba
 - Stratifié bois FINSA

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : salle de sport RDQ

6.8 HABILLAGE DISTRIBUTEURS - RDJ

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Habillage des distributeurs, formant niche

Composition :

- Ensemble réalisé en structure bois,
- Réalisation des habillages des distributeurs formant niche
- Ensemble réalisé en bois, avec renforts métalliques selon nécessité
- Habillage mural en fond d'alcôve
- Ensemble réalisé avec fixations invisibles
- Pré-perçements dans le panneau de fond pour passage des alimentations des distributeurs
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba
 - stratifié bois FINSA

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (Modèle saillie)
- Fourniture, pose et raccordement de la prise RJ45 (Modèle saillie)

A charge MOA :

- Fourniture, pose et raccordement des distributeurs

A charge AGENCEUR :

- Réservations et percements pour raccordements

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Habillages des distributeurs en RDJ

6.9 AGENCEMENTS – HALL RDA

6.9.1 COMPTOIR TISANERIE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir de tisanderie

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Plinthe et socle de même finition
- Meuble avec façades courbes
- Caissons intégrants :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure. Ouverture par système push
 - Façades percées pour le tri
- Plan de travail , en panneaux stratifiés, référence PL-01 Forezzo carchoal walnut
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur
- Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Double fond stratifié
 - FINSA stratifié frêne
 - AH6 frêne Alba pour passage des réseaux
- Plinthe et socle
 - ST-13 Stratifié Finsa 231 negro

Limites de prestations :

MaC/Fontaine à eau

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Percement et réservation pour le passage du câble pour alimentation de la MaC, Fontaine à eau,...
- PC sur plan de travail

A charge MOA :

- Fourniture et pose MaC, Fontaine à eau,...
- Branchement sur boîte de sol mise à disposition par le bailleur
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Hall RDA

6.9.2 COMPTOIR D'ACCEUIL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir d'accueil fixe, avec espace PMR

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués, avec tablette à hauteur PMR
- Ensemble menuisés montés sur pieds réglables
- Habillage de la face visible par des tasseaux verticaux et horizontaux
- Coté arrière / assise, intégration de tablettes / étagères de rangements libres
- Les étagères seront posées sur taquets, réglables en hauteur
- Plateau / plan de travail en bois, référence PL-01 Plateau bois Foresso carchoal walnut. Matériau bas carbone et recyclable constitué à 65% de copeaux recyclés couplé à une matrice minérale
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plateau bois :
 - PL-01 Foresso carchoal walnut

Limites prestations ELEC :

Rubans led

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du ruban LED
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver). Intégré dans le rainurage du plateau
- Essais et mise en service

Détecteur de présence

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du détecteur de présence
- Fourniture, pose et raccordement du détecteur de présence
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Hall RDA

6.9.3 COMPTOIR SECURITE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir d'accueil fixe, avec espace PMR

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués, avec tablette à hauteur PMR
- Ensemble menuisés montés sur pieds réglables
- Habillage de la face visible par des tasseaux verticaux et horizontaux
- Coté arrière / assise, intégration de tablettes / étagères de rangements libres
- Les étagères seront posées sur taquets, réglables en hauteur
- Plateau / plan de travail en bois, référence PL-01 Plateau bois Foresso carchoal walnut. Matériau bas carbone et recyclable constitué à 65% de copeaux recyclés couplé à une matrice minérale
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plateau bois :
 - PL-01 Foresso carchoal walnut

Limites prestations ELEC :

Rubans led

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du ruban LED
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver). Intégré dans le rainurage du plateau
- Essais et mise en service

Détecteur de présence

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du détecteur de présence
- Fourniture, pose et raccordement du détecteur de présence
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Hall RDA

6.9.4 COMPTOIR BAGAGERIE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir de bagagerie avec rangements bas

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Intégration de façades ouvrantes sur charnières invisibles avec poignées de prise en main
- Ouverture sécurisée système OJMAR OTS 10 RFID
- Plateau en bois, référence PL-01 Plateau bois Foresso carchoal walnut.
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps et finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plateau bois :
 - PL-01 Foresso carchoal walnut

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Sans objet (Pile)

A charge AGENCEMENT :

- Fourniture, pose et raccordement du système de verrouillage
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Hall RDA

6.9.5 ETAGERES BAGAGERIE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Etagères bagagerie avec intégration de casiers

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués. Montage de l'ensemble sur pieds réglables ou socle
- Panneaux de recoupements et étagères en bois, fixés sur taquets
- Intégration des façades des casiers en verre fumé. Le verre sera trempée
- Montage sur charnières invisibles
- Fermeture des casiers par système de verrouillage de type OJMAR OTS 10 RFID par badge.
- Encoche dans les étagères à prévoir pour l'intégration du système de verrouillage
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps et finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Bagagerie

6.9.6 AGENCEMENT MURAL ACCEUIL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Agencement mural acoustique

Composition :

- Réalisation d'un agencement mural, comprenant un encadrement bois et tasseaux verticaux / horizontaux.
- Ensemble fixé de façon invisible,
- Intégration de panneaux acoustique avec trame de point imprimé sur textile tendu sur mousse
- Tissus référence : TX-07 Agencement mural Kvadrat Réf: 612 remix 3
- Réservations et passages de fourreaux à prévoir pour installation d'un écran
- Réaction au feu : M1 minimum, à revoir selon notice sécurité
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps et finition toutes faces des éléments bois
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA

Limites de prestations :

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour les prises & équipements techniques mise à disposition par le bailleur

A charge MOA :

- Fourniture, pose et raccordement de l'écran (y compris support)

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Hall RDA

6.10 AGENCEMENTS – COWORKING MEZZANINE HALL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Table de coworking intégrant des jardinières

Composition :

- Réalisation d'une table en bois intégrant des jardinières
- Table réalisée en panneaux bois et avec courbes et arrondis
- Plateau bois référence : PL-01 Plateau 24mm Forezzo Bianco London
- Pieds circulaires de la table formant jardinières
- Intégration de bac en métal thermolaqué noir cintré, pour mise en œuvre de terre végétal et plantations
- Habillages des bacs par panneaux stratifiés cintrés
- Dimensions selon plans et détails architecte
- Finitions et références matériaux selon carnet de détails architecte

Finitions :

- Finition des bacs :
 - ST-09 Stratifié décoratif
 - Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Plateau bois référence : PL-01 Plateau 24mm Forezzo Bianco London

Limites de prestations :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)
- Percement de la dalle basse (y compris rebouchage) pour alimentation depuis le niveau inférieure

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Mezzanine hall

6.11 AGENCEMENTS – GOURVERNANCE

6.11.1 CLAUSTRA

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Clastra fixe en structure métallique

Composition :

- Structure métallique formant l'ossature du clastra, avec lisses horizontales intermédiaires supports de panneaux bois
- Panneaux bois avec finition placage
- Fixations invisibles de panneaux à la structure métallique
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Structure métallique :
 - Finition par peinture, coloris et ral au choix des architecte
- Panneaux bois :
 - ST-12
 - Panneaux Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil épaisseur 20mm

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espace gouvernance

6.11.2 ETAGERES GOUVERNANCE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Habillage mural avec étagères bois

Composition :

- Mise en œuvre de panneaux d'habillages muraux, en panneaux stratifiés. Panneaux montés sur échelles, fixations invisibles. Calepinage selon détails architectes, avec joints creux entre panneaux.
- Y compris percements pour habillage de grille de ventilation de même finition
- Etagères bois, montés sur tôles métalliques en support
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Tole support d'étagères :
 - ME-01 Profil étagères épaisseur 20mm
 - Métal Peinture saint amour code HEX #ca424
- Habillage mural de fond
 - ST-11
 - Panneau stratifié 2500x97mm avec joint creux anti-fingerprint color
 - Oberflex - NF 001
- Etagères épaisseur 40mm
 - ST-12
 - Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espace gouvernance

6.11.3 COMPTOIR DYNAMIQUE D'ACCEUIL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Comptoir d'accueil fixe, avec espace PMR

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués, avec tablette à hauteur PMR
- Ensemble menuisés montés sur pieds réglables
- Habillage de la face visible par des tasseaux verticaux et horizontaux
- Coté arrière / assise, intégration de tablettes / étagères de rangements libres
- Les étagères seront posées sur taquets, réglables en hauteur
- Plateau / plan de travail en bois, référence PL-01 Plateau bois Foresso carchoal walnut. Matériau bas carbone et recyclable constitué à 65% de copeaux recyclés couplé à une matrice minérale
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Corps + étagères réglables en hauteur Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plateau bois :
 - PL-01 Foresso carchoal walnut

Limites de prestations :

Prises de courants

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espace gouvernance

6.11.4 TABLE CONVIVIALITE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Table sur pieds circulaires

Composition :

- Réalisation d'une table réalisée avec courbes et arrondis
- Plateau synthétique référence : PL-03 Krion - white copper 9106
- Habillage des chants du plateau en métal, finition par peinture (référence ME 01)
- Pieds de table circulaires, avec habillage par placage bois
- Dimensions selon plans et détails architecte

- Finition des pieds :
 - ST-12 Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil

Limites de prestations :

Prises de courants

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT:

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espace gouvernance

6.11.5 TISANERIE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Tisanerie avec meubles bas et habillage mural en crédence
- Ilot / mange debout

Eléments BAS :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Caissons pour intégration d'équipements :
 - Il sera prévu des caissons pour intégration des éléments suivants : Ballon ECS, Collecteur de contenuant AGR
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
- Plan de travail avec crédence de 15 cm (y compris retours latéraux), en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Ilot / mange debout

- Réalisation ilots en panneaux menuisés plaqués, cintré aux extrémités
- Montage de l'ilot sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Réservation dans le plan de travail pour mise en œuvre de luminaires
- Plan de travail, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Le plan de travail présentera un débord sur un côté pour permettre l'assise et l'espace de jambes

Finitions :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-10
 - Plinthe Stratifié
 - Finsa 231 negro

Habillages muraux :

- Mise en œuvre d'un habillage mural en tasseaux de bois de type Hunter Gouglas Linear Heartfelt 7596 Gris clair
- Tasseaux verticaux métalliques, de calepinage selon détails architecte permettant l'assemblage des tablettes murales. Finition des profilés métalliques par mise en peinture
- Tablettes formants étagères de même finition que le plan de travail, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements (évier, mitigeur, siphon) par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites de prestations :

MaC/Fontaine à eau

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique pour MaC/Fontaine à eau
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le ballon ECS (Coupure de proximité)
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le frigo

A charge CVC/PLB :

- Pose et raccordement du ballon ECS

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble pour alimentation de la MaC,
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant MaC/Fontaine à eau/... (y compris boîte encastrément)

A charge MOA :

- Fourniture et pose MaC, Fontaine à eau,...
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espace gouvernance

6.12 AGENCEMENTS – SALLE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

6.12.1 PENDERIE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Penderie avec ouvrants doubles

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués,
- Ensemble menuisés montés sur socle menuisé
- Penderie composée de 2 doubles portes, montées sur charnières invisibles,
- Ensemble comprenant :
 - Panneaux de recoupement verticaux,
 - Tablettes hauteurs pour rangement libre haut
 - Tringle en aluminium
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Pour l'ensemble de la penderie :
 - ST-12 Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : salle commission

6.12.2 PANNEAU ECRAN

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Habillage mural pour intégration d'un écran
- Placards bas menuisés

Composition :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués
- Calepinage selon détails architecte, avec joints creux
- Placards bas ouvrants, avec system push pull,
- Plinthe en retrait
- Encadrement bois de même nature que les placards bas
- Habillage mural en panneaux tissus avec mousse épaisseur 20 mm, réaction au feu M1 minimum
- La prestation comprendra les réservations nécessaires à l'intégration de la TV, du système audio, ainsi que les réservations nécessaires au passage de câbles
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions :

- Placards / éléments bois :
 - ST-12 Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil
- Tissus :
 - Kvadrat remix 3 (couleur au choix de l'architecte)

Limites prestations ELEC :

Rubans led

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du ruban LED
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver). Intégré dans le rainurage du plateau
- Essais et mise en service

Nota : coordination à prévoir avec le lot Cloisons amovibles, pour la mise sous tenture de la porte intégrée. La porte est prévue hors lot.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : salle commission

6.12.3 TABLE DE GOUVERNANCE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Table de gouvernance sur caissons
- Support écrans central

Composition :

- Table de gouvernance en panneau bois plaqué, montée sur pieds caissons, avec espace ménager pour les assises
- Caisson formant le pied, monté sur socle et/ou pieds réglables, avec finition par placage bois. Plinthe en retrait
- Plateau de table en bois, avec chants biseauté, et support de maintien métallique,
- Y compris réservations et intégrations des prise avec top access finition dito plateau.
- Intégration de goulottes pour passage de câbles en intérieur de caisson, rendues accessibles par ouverture sur charnières invisibles
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Support central d'écran :

L'ensemble est réalisé avec les mêmes finitions, et devra permettre la mise en œuvre d'écrans (écrans hors marché). Y compris toutes découpes pour passages de câbles et fixations des écrans.

Nota :

Des caissons seront amovibles pour permettre l'accès à l'espace central et écrans

Finitions :

- Plateau de table et caissons :
 - ST-12 Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil
 - Rainurage décoratif sur les faces arrieres
- Plateau de table et caissons :
 - ST-12 Placage bois
 - Oberflex - chêne clair de fil
 - Rainurage décoratif sur les faces arrieres
- Plinthe
 - ST-13 Stratifié
 - Finsa 231 negro

Limites prestations ELEC :

Rubans led

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation du ruban LED
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver). Intégré dans le rainurage du plateau
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : salle commission

6.13 ESPACES CONVIVIALITE – R01

6.13.1 ESPACES CONVIVIALITE – R01 / A

6.13.1.1 MEUBLE KITCHENETTE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Tisanerie avec meubles bas et habillage mural en crédence

Éléments bas :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués et structure métallique
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Caissons pour intégration d'équipements :
 - Il sera prévu des caissons pour intégration des éléments suivants : Ballon ECS, Collecteur de contenant AGR
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
- Plan de travail avec crédence de 15 cm, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et structure apparente, avec pièces d'assemblages peintes
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions éléments bas :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle

- ST-10
- Plinthe Stratifié
- Finsa 231 negro

Habillages muraux :

- Mise en œuvre d'un habillage mural en tasseaux de bois de type Hunter Douglas Linear Heartfelt 7596 Gris clair
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et tasseaux verticaux, permettant l'assemblage des tablettes murales. Finition des profilés métalliques par mise en peinture
- Tablettes formants étagères de même finition que le plan de travail, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements (evier, mitigeur, siphons) par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites prestations ELEC :

Rubans LED

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)
- Percement de la dalle basse (y compris rebouchage) pour alimentation depuis le niveau inférieure

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver)
- Essais et mise en service

MaC / Fontaine à eau

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique pour MaC/Fontaine à eau
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le ballon ECS (Coupure de proximité)
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le frigo

A charge CVC/PLB :

- Pose et raccordement du ballon ECS

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble pour alimentation de la MaC, Fontaine à eau,...
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant MaC/Fontaine à eau/... (y compris boîte encastrement)

A charge MOA :

- Fourniture et pose MaC, Fontaine à eau,...
- Essais et mise en service

Prises électriques

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrement)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,

- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R01 / R02 A

6.13.1.2 MANGE DEBOUT

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Meuble mange debout avec partie bar et meubles pour intégration des poubelles
- Création d'un claustra en structure métallique

Eléments bas :

- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant support du bar et restant visible. Pièces d'assemblages peintes
- Caissons réalisés en panneaux menuisés plaqués
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons pour intégration d'équipements :
 - Il sera prévu des caissons pour intégration des poubelles de tri
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
- Plan de travail avec crédence de 15 cm, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm. Réserve à prévoir dans le plan de travail pour les bacs de tri et poubelles
- Mise en œuvre d'une étagère avec fixation invisible.
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions éléments bas :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-10
 - Plinthe Stratifié
 - Finsa 231 negro

Limites prestations ELEC :

Limites prestations écran

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise RJ45

A charge MOA :

- Fourniture, pose et raccordement de l'écran y compris support (y compris support de la télévision)

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R01 / R02 A

6.14 ESPACES CONVIVIALITE – R03 – R04 - R05 – R06 - R07

6.14.1 MEUBLE KITCHENETTE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Tisanerie avec meubles bas et structure métallique formant claustra

Eléments bas :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués et structure métallique
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et structure apparente, avec pièces d'assemblages peintes
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Caissons pour intégration d'équipements :
 - Il sera prévu des caissons pour intégration des éléments suivants : Ballon ECS, Collecteur de contenant AGR
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
- Plan de travail avec crédence de 15 cm, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions éléments bas :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-10
 - Plinthe Stratifié
 - Finsa 231 negro

Habillages muraux :

- Mise en œuvre d'un habillage mural en tasseaux de bois de type Hunter Gouglas Linear Heartfelt 7596 Gris clair
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et tasseaux verticaux, permettant l'assemblage des tablettes murales. Finition des profilés métalliques par mise en peinture
- Tablettes formants étagères de même finition que le plan de travail, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements (evier, mitigeur, siphons) par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites prestations ELEC :

Rubans LED

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)
- Percement de la dalle basse (y compris rebouchage) pour alimentation depuis le niveau inférieure

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver)
- Essais et mise en service

MaC / Fontaine à eau

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique pour MaC/Fontaine à eau
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le ballon ECS (Coupure de proximité)
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le frigo

A charge CVC/PLB :

- Pose et raccordement du ballon ECS

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble pour alimentation de la MaC, Fontaine à eau,...
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant MaC/Fontaine à eau/... (y compris boîte encastrément)

A charge MOA :

- Fourniture et pose MaC, Fontaine à eau,...
- Essais et mise en service

Prises électriques

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R03 à R07

6.14.2 ILOT CENTRAL

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Ilot central

Eléments bas :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués et structure métallique
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, structure apparente, avec pièces d'assemblages peintes
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable

- Plan de travail en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions éléments bas :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-10
 - Plinthe Stratifié
 - Finsa 231 negro

Limites de prestations :

Prises électriques

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R03 à R07

6.14.3 MANGE DEBOUT & ETAGERES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Mange debout + étages

Mange debout

- Mise en œuvre en œuvre d'un mange debout fixé mécaniquement en mur, selon détails architectes et principe à définir avec l'entreprise, sur equerres par exemple
- Mange debout en bois stratifié
- Finition : ST-01 Finsa bois Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Etagères

- Mise en œuvre d'étagères avec fixation invisible
- Finition : ST-07 Finsa Réf: 254B rojo arcilla
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R03 à R07

6.15 ESPACES CONVIVIALITE – R08

6.15.1 MEUBLE KITCHENETTE

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Tisanerie avec meubles bas et habillage mural en crédence

Eléments bas :

- Aménagement réalisé en panneaux menuisés plaqués et structure métallique
- Caissons bas menuisés montés sur pieds réglables, avec plinthe en retrait démontable
- Caissons avec tablettes et façades ouvrantes :
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
 - Tablettes intérieures sur taquets
- Caissons pour évier :
 - Ménagement d'un espace PMR sous évier, avec panneau d'habillage de fond
 - Habillage de la sous face de l'évier, en panneaux bois, avec réservation pour le passage du siphon
 - Retombée sous plan de travail avec aspect prise en main identique aux façades ouvrantes attenantes
- Caissons pour intégration d'équipements :
 - Il sera prévu des caissons pour intégration des éléments suivants : Ballon ECS, Collecteur de contenant AGR
 - Façades ouvrantes sur charnières invisibles avec prise en main par feuillure, avec amortisseur à la fermeture
- Plan de travail avec crédence de 15 cm, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et structure apparente, avec pièces d'assemblages peintes
- Compris accessoires divers : tasseaux de renforts, charnières adaptées, taquets, quincaillerie, ... etc
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Finitions éléments bas :

- Façade :
 - ST-09 Orac décor à peindre Réf: W108 zig zag
 - Variante Hubler mille P4F4 chêne clair 82
- Structure caisson + étagère
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié bois FINSA
- Plinthe et socle
 - ST-10
 - Plinthe Stratifié
 - Finsa 231 negro

Habillages muraux :

- Mise en œuvre d'un habillage mural en tasseaux de bois de type Hunter Gouglas Linear Heartfelt 7596 Gris clair
- Structure métallique, réf ME-01, réalisée en profilés carrés de 20x20mm, formant encadrement et tasseaux verticaux, permettant l'assemblage des tablettes murales. Finition des profilés métalliques par mise en peinture
- Tablettes formants étagères de même finition que le plan de travail, en panneaux stratifiés, référence PL-01: Foresso Carchoal walnut ep.30mm

Limites prestations Plomberie :

Fourniture et pose des équipements (evier, mitigeur, siphons) par le présent corps d'états, avec raccordement sur les attentes laissés en place par le plombier.

Limites prestations ELEC :

Rubans LED

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)
- Percement de la dalle basse (y compris rebouchage) pour alimentation depuis le niveau inférieure

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Fourniture, pose et raccordement du ruban LED complet (y compris driver)
- Essais et mise en service

MaC / Fontaine à eau

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique pour MaC/Fontaine à eau
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le ballon ECS (Coupure de proximité)
- Fourniture et pose de la prise de courant pour le frigo

A charge CVC/PLB :

- Pose et raccordement du ballon ECS

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble pour alimentation de la MaC, Fontaine à eau,...
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant MaC/Fontaine à eau/... (y compris boîte encastrément)

A charge MOA :

- Fourniture et pose MaC, Fontaine à eau,...
- Essais et mise en service

Prises électriques

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : espaces convivialité R08

6.16 AGENCEMENTS RDJ

6.16.1 HABILLAGE DES BOITES AUX LETTRES

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Habillages de BAL

Habillage des casiers :

- Mise en œuvre d'un habillage mural en panneaux stratifiés, pour intégration des boîtes aux lettres
- Ensemble réalisé en bois, avec renforts métalliques selon nécessité
- Mise en œuvre avec fixations invisibles
- Habillage à adapter suivant le choix des casiers
- Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié
 - bois FINSA
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Agencements RDJ

6.16.2 TABLETTE COMPTOIR

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Tablette formant comptoir

Composition :

- Mise en œuvre d'une tablette formant comptoir,
- Ensemble réalisé en bois, avec renforts métalliques selon nécessité
- Compris retour en crédence avec intégration de prises
- Finition toutes faces
 - ST-01 Finsa bois
 - Réf: AM9 frêne de fil alba stratifié
 - bois FINSA
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Limites prestations ELEC :

A charge CFO CFA SSI :

- Fourniture et pose de l'alimentation électrique (y compris passage dans espace technique)
- Percement de la dalle basse (y compris rebouchage) pour alimentation depuis le niveau inférieure

A charge AGENCEMENT :

- Percement et réservation pour le passage du câble depuis le niveau inférieur
- Percement et réservation de la prise de courant
- Fourniture, pose et raccordement de la prise de courant (y compris boîte encastrément)
- Essais et mise en service

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Agencements RDJ

6.17 AGENCEMENTS LOCAL VELOS - RDQ

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Meuble de rangement métallique
- Equipements velos

Composition :

- Réalisation d'un meuble de rangement métallique
- Structure métallique de section 30x30 mm, finition thermolaquée,
- Remplissage et habillage de l'ensemble en grillage maille 50x50 mm, finition thermolaquée
- Mise en œuvre de tringles , de même finition et section que la structure métallique de l'ensemble
- Finition et coloris au choix de l'architecte
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Equipements :

- Le local sera équipé pour recevoir les trotinettes électriques, station de gonflage vélos, protections des angles,...
- Référence et nature des équipements à définir

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Local vélos RDQ

6.18 BULLES AUTONOMES - R05

Description :

L'entreprise devra la fourniture et la mise en œuvre de box / bulles autonomes, en R05. Le projet prévoit 2 bulles sur mesure

Référence qualitative : LINK des Ets INTERIOR ou équivalent

Caractéristiques :

- Bulle autonome autoportante à structure aluminium
- Type de modules: fermés / ouverts / mixtes
- Jonctions bord à bord minimalistes
- Classement feu M1 minimum
- Plafond :
 - Plafond d'épaisseur 75mm
 - Bacs métalliques lourds avec pièges à son.
 - Éclairage et évacuation intégrés dans l'épaisseur
- Panneaux pleins
 - Modules composites à faces indépendantes
 - Modules bord à bord pris en feuillures hautes et basses.
 - Isolation acoustique par interposition de laine de verre de 45 mm.
 - Finitions : selon détails architectes
- Vitrages
 - Modules bord à bord pris en feuillures hautes et basses.
 - Vitrages trempés ou feuilletés acoustiques collés bord à bord.
- Intégration de blocs portes de même référence, avec plinthes acoustiques. Béquillage au choix de l'architecte. Pas de condamnation

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Bulles autonomes R05

6.19 OFFICE SALLE POLYVALENTE 2

Description :

L'entreprise devra la fourniture et la mise en œuvre des meubles suivants :

- Meuble d'agencement inox,
- Chariot de service à roulettes,
- Meuble de tri de déchets inox

Références et dimensions des meubles à définir.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Office salle polyvalente 2

6.20 PATERES – WC PMR

Description :

L'entreprise devra la fourniture et la mise en œuvre de patères dans les cabines WC adaptées PMR.
Modèle et référence à définir avec l'architecte.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Cabines WC PMR

6.21 BAIE AV

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Placard menuisé pour habillage de la baie AV

Composition :

- Réalisation d'un placard sur mesure, en structure bois ou métal
- Habillage de l'ensemble en panneaux stratifié bois
- Intégration d'une porte 2 vantaux sous tenture, sur charnières invisibles et fermeture par lecteur de badge sans pile, référence du lecteur à définir
- Y compris découpe dans l'habillage pour ventilation du local
- Finition toutes faces en stratifié bois type FINSA stratifié frêne AM9 Frêne Alba
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : Baies AV business center

6.22 PLACARDS ONDULEURS

Description :

L'entreprise la réalisation et la mise en œuvre des éléments d'agencements suivant :

- Placard menuisé pour habillage de la baie informatique

Composition :

- Réalisation d'un placard sur mesure, en structure bois ou métal

- Habillage de l'ensemble en panneaux stratifié bois
- Intégration d'une porte 2 vantaux sous tenture, sur charnières invisibles et fermeture par lecteur de badge sans pile, référence du lecteur à définir
- Intégration de bouche coupe-feu en partie haute, avec découpe de l'habillage
- Poignée prise en main par feuillure,
- Découpe dans l'habillage pour intégration de trappes coupe-feu en partie basse
- Finition toutes faces en stratifié bois type FINSA stratifié frêne AM9 Frêne Alba
- Dimensions des éléments selon plans et détails architectes

Les placards devront être CF1H avec portes PF1/2H.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon carnet agencement et détails architectes : placards onduleurs niveaux N03 / N04 / N05

6.23 EQUIPEMENTS ET ELECTROMENAGER A FOURNIR

Description :

L'entreprise devra la fourniture et la mise en œuvre des équipements suivants :

Fourniture et pose des frigos pour :

- L'ensemble des tisaneries, y compris celle de la zone gouvernance.
- La base vie PCS.
- L'office de la salle polyvalente 2.

Fourniture et pose de micro-onde, machine à café et fontaine à eau pour la base vie PCS (évier prévue par le bailleur dans cet espace).

Référence des équipements à définir.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon description ci-dessus

6.24 AMENAGEMENTS SCENOGRAPHIQUES

L'entreprise se refera, pour une parfaite compréhension, aux différents plans et coupes scénographiques annexés, repris sans les schémas préfigurés pour les salles concernées.

6.24.1 SERRURERIE SCENIQUE

6.24.1.1 Structures fixes

6.24.1.1.1 Salle BUS-01b

Elle est située pour mémoire en rez-de-quai de l'immeuble, au sein du Business Center. Son agencement scénographique est préfiguré sur le schéma N°1 qui suit.

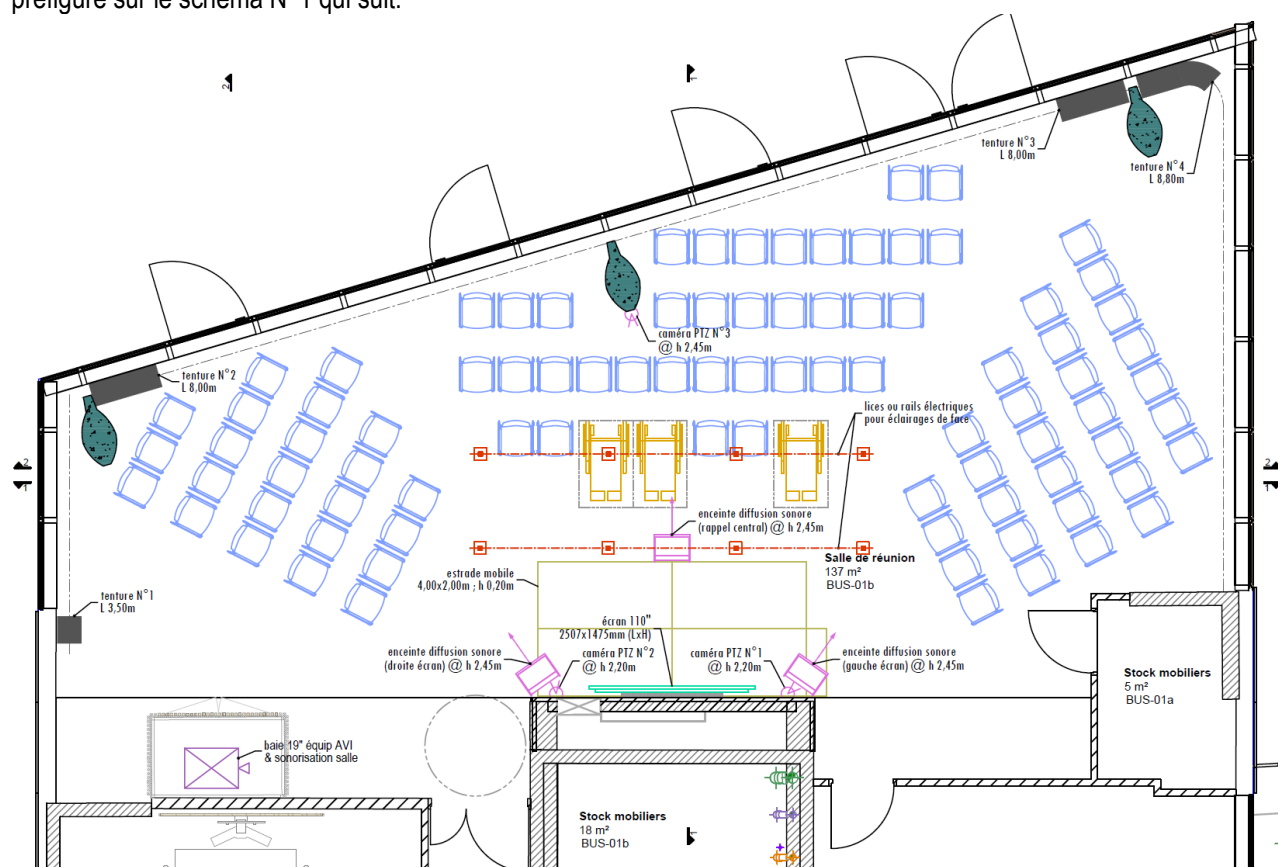


Schéma N°1 – Implantations scénographiques de la salle BUS-01b (niveau RdQ)

Il est prévu dans cette salle deux lices d'accroches scénographiques au niveau du plafond de la salle, respectivement en aplomb du devant de l'estrade pour la première et à 1,60m environ de ce devant de l'estrade pour la seconde. On notera ici la possibilité de remplacement de ces porteuses par des rails électriques multi-circuits, tels que définis dans les ouvrages électriques scéniques de la salle. Ces lices sont intégrées structurellement à des porteuses type échelles aciers suivant le schéma N°2 ci-contre. Les échelles, de longueur 6,00m, seront fixées par des potences sous la dalle de plafond de la salle, permettant une CMU de 600Kg par porteuse (prévision de 4 potences par porteuse à valider par note calcul de l'entreprise). La membrure haute, de type profil en « U » pourra servir au cheminement des câblages Cfa et Cfo prévus pour les raccordements d'équipements scéniques. La finition sera un revêtement époxy couleur noir.

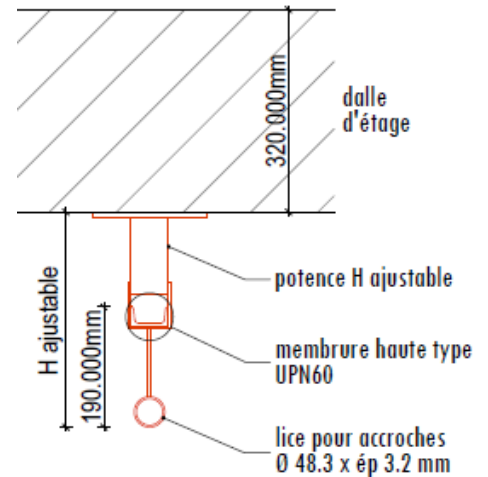


Schéma N°2

6.24.1.1.2 Salle polyvalente EVE01-1

Elle est située pour mémoire en rez-de-chaussée, au sein du secteur événementiel. Son agencement scénographique dans le secteur de l'estrade et son devant est préfiguré sur le schéma N°2 qui suit.

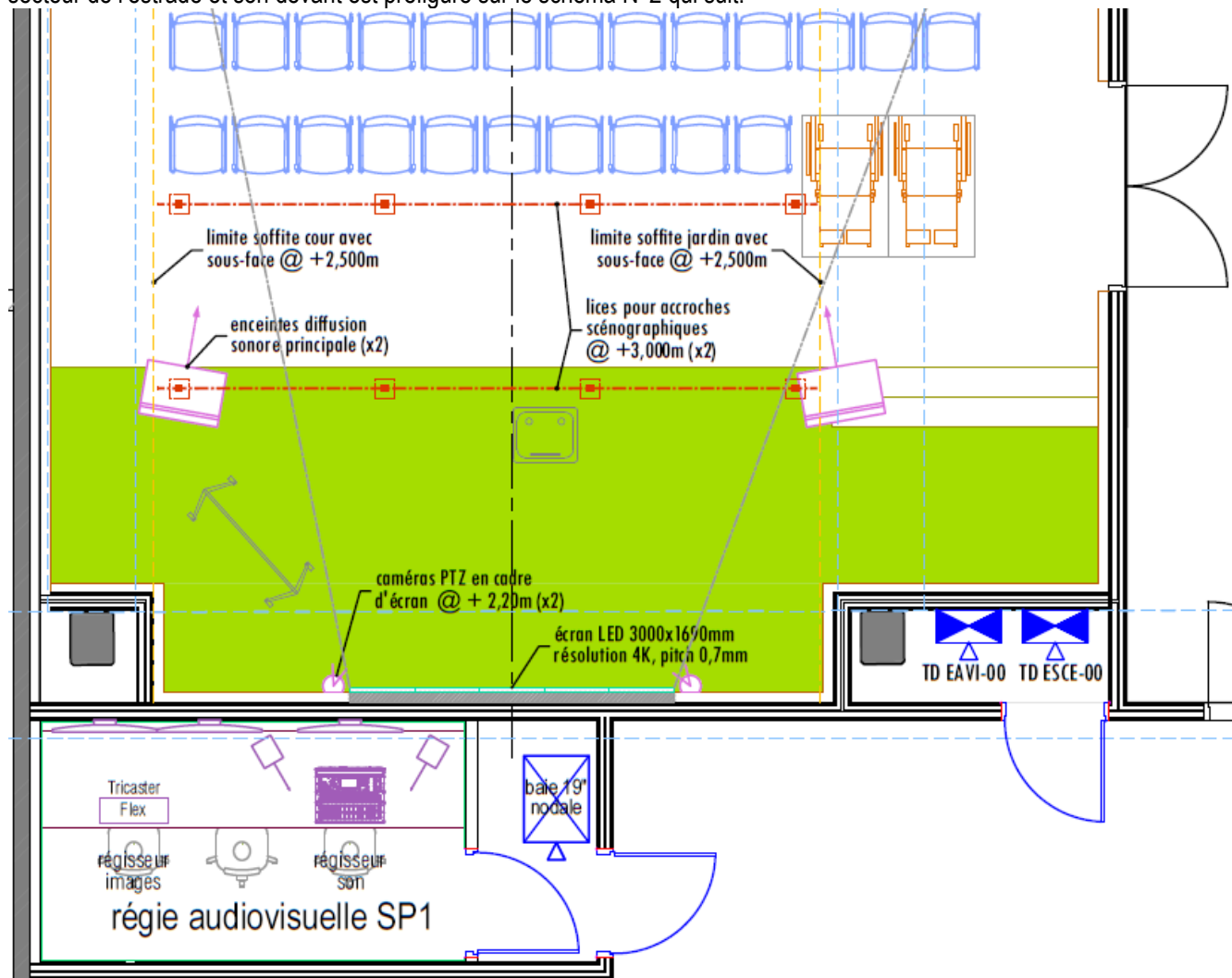


Schéma N°3 – Implantations scénographiques sur régie, estrade et devant de la salle EV01-1 (niveau RdC)

On notera sur ce schéma la préfiguration de deux lices d'accroches scénographiques au niveau du plafond de la salle, respectivement en aplomb du devant de l'estrade pour la première et à 1,50m environ de ce devant de l'estrade pour la seconde. Ces lices sont intégrées structurellement à des porteuses type échelles aciers suivant le *Schéma N°2* évoqué pour la salle BUS-01b précédente. Les échelles, de longueur 6,10m, sont positionnées entre les retombées des soffites jardin et cour du plafond de la salle. Elles sont fixées par des potences sous la dalle de plafond de la salle, permettant une CMU de 600Kg par porteuse (prévision de 4 potences par porteuse à valider par note calcul de l'entreprise). La membrure haute, de type profil en « U » pourra servir au cheminement des câblages Cfa et Cfo prévus pour les raccordements d'équipements scéniques. La finition sera un revêtement époxy couleur noir.

6.24.1.1.3 Salle polyvalente EVE01-2

Il n'est pas prévu dans cette salle de structure d'accroches scénographiques. On notera ici la mise en place d'un rail d'éclairages multi-circuits, tel que défini dans les plans fournis par l'entreprise prestataire d'ICDC.

6.24.1.2 Podiums et sols scénographiques

6.24.1.2.1 Salle BUS-01b

Il est prévu dans cette salle la fourniture et la mise en œuvre d'une estrade démontable de dimensions 4,00 x 2,00m (L x P), suivant la préfiguration sur le schéma N°1 des implantations scénographiques de la salle. Elle est construite sur base de praticables équipés de pieds fixes permettant de définir un niveau de plateau à +0,20m par rapport au sol fini.

Le module de base sera un praticable de 2 x 1 m défini comme suit :

- Cadre du plateau en profilé aluminium
- Plancher CTBX épaisseur 22mm, finition sur la face supérieure antidérapante (couleur à préciser), revêtement de la sous-face par une laine de roche 80Kg/m3 d'épaisseur 40mm, recouverte par un voile de verre tramé destinée à amortir toute résonance parasite du plancher
- Pieds fixes (x4) dimensionnés pour une hauteur nominale de l'estrade @+0,20m,
- Il sera fourni 4 modules de ce type qui seront assemblés par un système de brides. Les pieds seront équipés de vérins à vis pour permettre des réglages optimisés de planéité et de stabilité de l'estrade. La surcharge admissible sera de 750Kg/m2.
- La fourniture inclut également :
- Une marche mobile de largeur 1,00m pour permettre un accès à l'estrade
- Une jupe pour fermeture sur 3 côtés
- Un chariot de transport avec roulettes pour transport et rangement de l'estrade après démontage.

6.24.1.2.2 Salle polyvalente EVE01-1

L'estrade préfigurée sur le schéma N°3 n'est rappelée ici que pour mémoire puisque prise en compte dans le marché bailleur.

6.24.1.2.3 Salle polyvalente EVE01-2

Sans objet.

6.24.2 TENTURES D'OCCULTATIONS

Il est prévu, dans le cadre du présent projet de travaux « preneur », à charge du lot N°3, le remplacement des tentures d'occultation existante dans chacune des salles BUS-01b, EVE01-1 et EVE01-2 évoquées dans la présente notice.

Les nouvelles tentures seront assemblées sur des patiences disposées le long des parois vitrées de chacune des salles, tel que préfiguré sur les plans d'implantations scénographiques des salles et les schémas respectifs. On rappellera ici la possibilité d'utilisation des patiences existantes sous réserve d'une parfaite compatibilité de mise en œuvre et d'usage avec les nouvelles tentures.

Ces nouvelles tentures seront de type GERRIETS Absorber CS ou équivalent de qualité Trevira CS, avec un classement M1. Il sera de couleur noire, avec un grammage de 560g/m². Il offrira dans tous les cas de très bonnes performances en termes d'occultation et d'absorption acoustique. La confection sera réalisée comme suit :

- Coupe verticale
- Tête renforcée avec une sangle en toile de hauteur 7 cm environ
- Œillets en tête tous les 20 cm avec fourniture d'une lacette de 80 cm environ par œillet
- Ourlets latéraux
- Ourlet en terminaison basse de 10 cm environ intégrant une chaînette de plomb (200 g/m) pour le lestage.
- L'ampleur prise en compte lors de la confection sera de 100% afin d'optimiser les caractéristiques d'absorption acoustique des tentures.

Des dimensions indicatives sont spécifiées dans la suite pour chacune des tentures et leur patience respective. Les valeurs définitives seront arrêtées en phase travaux, après relevé sur site des longueurs en fonction et des altimétries des supports. Les éventuelles reprises rendues nécessaires au cours de l'année de parfait achèvement, résultant de la mise en place ou du comportement des tentures, sont réputées incluses dans l'offre de l'entreprise et ne pourront donner lieu à aucune demande de rémunération complémentaire.

L'ensemble des tentures sera fourni avec tous les supports, dispositifs de fixation et accessoires mécaniques nécessaires à leur parfaite mise en œuvre et à leur fonctionnement.

Dans l'hypothèse d'une fourniture des patiences en association avec les nouvelles tentures, celles-ci seront de type « profil aluminium » GERRIETS Trumpf 95 ou équivalent. Elles seront mises en œuvre en lieu et place des rails de tentures existants après dépose de ces derniers. Les tentures seront rattachées dans ce cas aux rails des patiences respectives par des chariots de translation, à raison de 5 chariots / m linéaire. La largeur des chariots sera la plus réduite possible, n'excédant pas en tous cas 25mm par unité pour les chariots libres et 75mm pour les chariots de tête. Le renvoi de drisse au sol sera disposé au plus près de la zone de massage de la tenture, sans gêne de circulation des occupants de la salle.

6.24.2.1 Salle BUS-01b

Il est prévu la mise en place de 4 tentures, suivant la préfiguration du schéma N°1 des implantations scénographiques de la salle. Les dimensions indicatives respectives sont définies comme suit :

Tenture N°1

Largeur assemblée 3,50m, soit 7,00m à plat

Hauteur 2,50m à 2,60m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Tenture N°2

Largeur assemblée 8,00m, soit 16,00m à plat

Hauteur 2,50m à 2,60m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Tenture N°3

Largeur assemblée 8,00m, soit 16,00m à plat

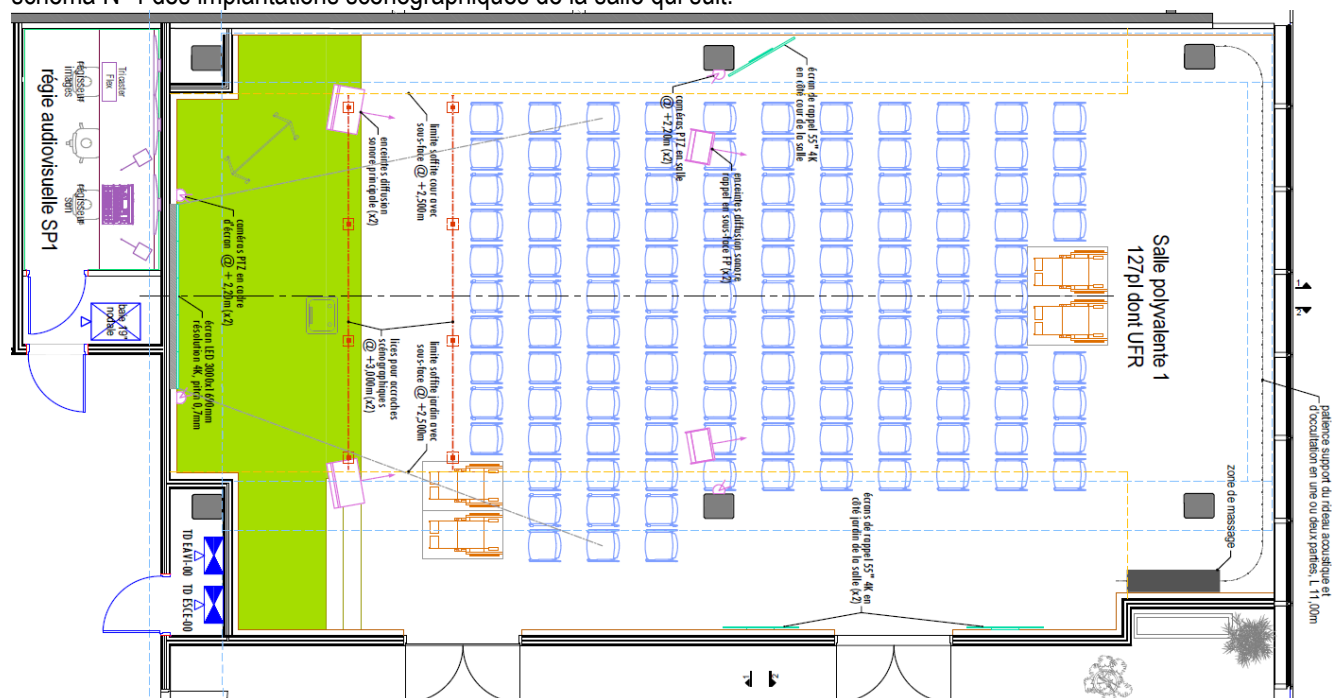
Hauteur 2,50m à 2,60m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Tenture N°4

Largeur assemblée 8,60m, soit 17,20m à plat

Hauteur 2,50m à 2,60m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Il est prévu l'installation dans cette salle d'une tenture en devant la paroi vitrée située en fond de salle, tel que préfiguré sur le schéma N°4 des implantations scénographiques de la salle qui suit.



Le rideau, de largeur indicative 11,00m, sera a priori réalisé en une seule partie et massé en côté jardin de la salle. Les dimensions indicatives de la tenture seront dans ces conditions :

- Largeur assemblée 11,00m, soit 22,00m à plat
- Hauteur 2,40m à 2,50m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

6.24.2.3 Salle polyvalente EVE01-2

Il est prévu la mise en place de 4 tentures, suivant la préfiguration du schéma N°5 des implantations scénographiques de la salle qui suit.

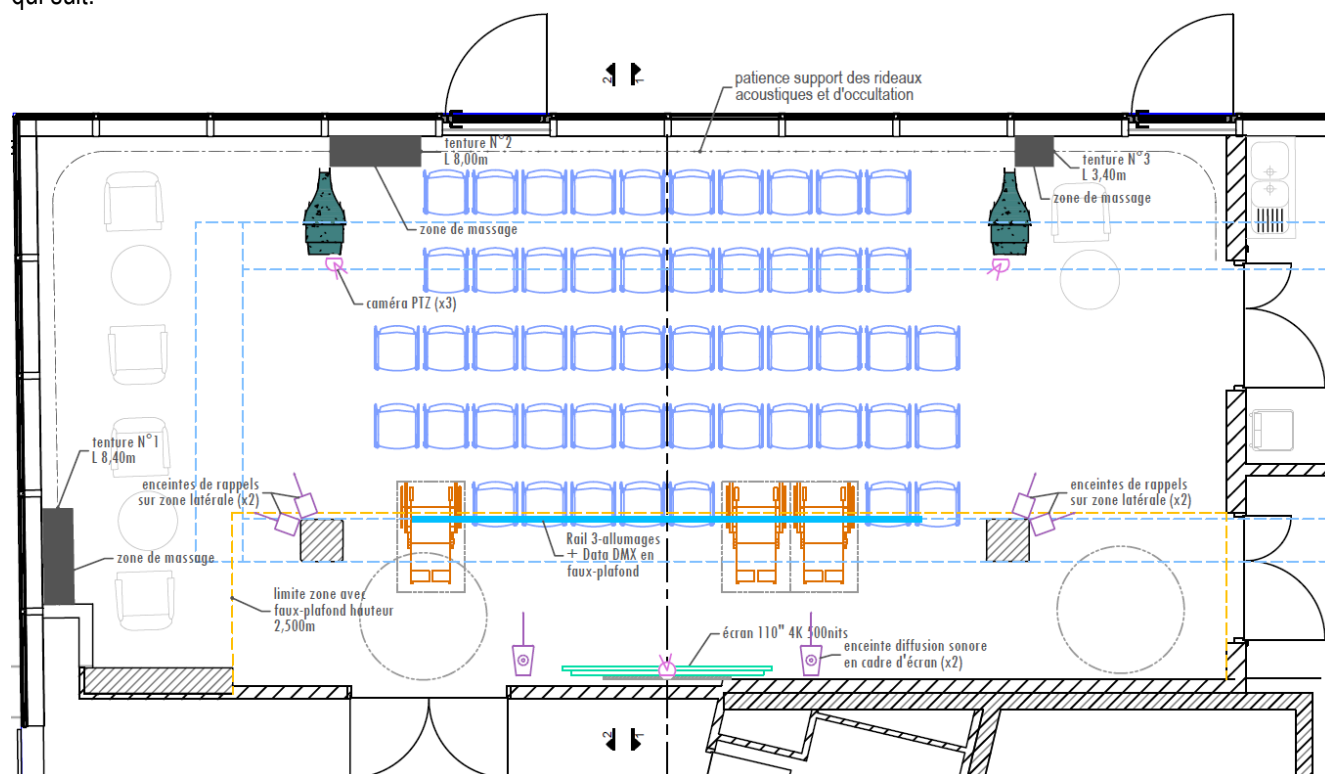


Schéma N°5 - Implantations scénographiques de la salle EV01-2 (niveau RdC)

Les dimensions indicatives respectives sont définies comme suit :

Tenture N°1

- Largeur assemblée 8,40m, soit 16,80m à plat
- Hauteur 3,00m à 3,10m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Tenture N°2

- Largeur assemblée 8,00m, soit 16,00m à plat
- Hauteur 3,00m à 3,10m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

Tenture N°3

- Largeur assemblée 3,40m, soit 6,80m à plat
- Hauteur 3,00m à 3,10m (à préciser suivant modalités de mise en œuvre).

7 DESCRIPTION DES OUVRAGES – PEINTURE

7.1 RESINE DE SOL

Fourniture et mise en œuvre d'une résine époxydique bi-composant sans solvant d'aspect pommelé.

Référence qualitative :

Résine époxy de type UNIKOSOL 370 AD des établissements UNIKALO ou techniquement équivalent.

Classification :

AFNOR NF T 36-005 Famille I Classe 6b1

Caractéristiques techniques :

- Liants : Epoxydique et durcisseur polyamine cycloaliphatique
- Aspect du film : Brillant pommelé
- Teintes : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- Résistance aux frottements humides (NF EN ISO 11998) : Classe 1

Préparation des supports :

Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant et au DTU 59.3 notamment. Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation des supports.

L'entreprise soumettra la/les méthodologies nécessaires suivant les préconisations du fournisseur/fabricant.

Les remontées en plinthes seront réalisées selon plans de repérage Architecte.

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Local entretien vélos en RDQ

7.2 PEINTURE

7.2.1 PEI-01_PEINTURE

Description :

Fourniture et application d'une peinture acrylique en phase aqueuse, travaux réalisés suivant instructions du fabricant et DTU 59.1, comprenant :

Préparations et apprêts des supports : suivant DTU 59.1.

Finition :

- Travaux « type A » - finition soignée :
- Application d'une couche d'impression
- Application de deux couches de finition acrylique sans solvant en phase aqueuse, bénéficiant d'un label NF environnement.
- Aspect VELOURS ou SATINE
- Coloris : au choix de l'architecte

Méthodologie d'application des peintures au choix de l'entrepreneur du présent lot.

- Selon état des supports, application d'une impression et/ou primaire d'accrochage

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des cloisons, code PEI-01

7.3 PAPIERS PEINTS

7.3.1 PPE-02_PAPIER PEINT

Description :

Fourniture et application d'un revêtement mural papier peint, comprenant :

Référence qualitative : sur mesure

- Fresque territoire, motif et coloris à définir
- Mise en œuvre par encollage
- Le type de colle devra être conforme aux recommandations du fabricant
- Le fond doit être plat, ferme, sec en permanence, exempt de toute graisse et de toute poussière.
- Mise en œuvre selon le DTU 59.4 et les normes NF P 74-204-1&2,
- Compris travaux préparatoires et d'apprêts selon DTU
- Selon état des supports, application d'une impression et/ou primaire d'accrochage
- Réaction au feu : M1

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des cloisons , code PPE-02

7.3.2 PPE-03_PAPIER PEINT

Description :

Fourniture et application d'un revêtement mural papier peint, comprenant :

Référence qualitative : sur mesure

- Fresque végétale, motif et coloris à définir
- Mise en œuvre par encollage
- Le type de colle devra être conforme aux recommandations du fabricant
- Le fond doit être plat, ferme, sec en permanence, exempt de toute graisse et de toute poussière.
- Mise en œuvre selon le DTU 59.4 et les normes NF P 74-204-1&2,
- Compris travaux préparatoires et d'apprêts selon DTU
- Selon état des supports, application d'une impression et/ou primaire d'accrochage
- Réaction au feu : M1

Localisation :

- Suivant indications des plans, coupes, façades et indications des pièces graphiques,
- Selon plans de repérages des cloisons, code PPE-03

8 DESCRIPTION DES OUVRAGES – SIGNALÉTIQUE

VOIR CCTP EN ANNEXE DU PRESENT DOCUMENT.



PROJET CAMPUS - Immeuble A6

51 Avenue Pierre Mendès France - Paris 13^{ème}

CCTP corps d'état signalétique - PHASE DCE

24/06/2026
Auteur : Patriarche

1. Généralités	3
1.1. Préambule	3
1.2. Nature des prestations	3
1.3. Objet des travaux	3
1.4. Limites des prestations	4
1.5. État des lieux	4
1.6. Protection des ouvrages	4
1.7. Documents à produire	4
2 Prescriptions techniques particulières	5
2.1. Documents techniques contractuels	5
2.2. Obligations techniques de l'entrepreneur	5
2.3. Études techniques - essais techniques - documentation d'exécution	5
2.4. Natures et qualités des matériaux	6
2.4.1 Provenance et qualité des matériaux	6
2.4.2 Stockage des ouvrages et manutention	6
2.4.3 Qualités en œuvre	7
2.4.4 Protections et Nettoyage	7
3 Typologies des supports, mobiliers et marquages signalétiques	7
3.1. Préambule	7
3.2. Échantillons et prototypes	8
3.3. Descriptif technique	9
3.3.1 Type LO — Logo	9
3.3.2 Type RG — Répertoire Général	9
3.3.3 Type RP — Répertoire de Pallier	10
3.3.4 Type NE — Numéro d'Étage	10
3.3.5 Type TD — Totem Directionnel	10
3.3.6 Type DM — Direction Mural	10
3.3.7 Type EN — Enseigne Fresque	11
3.3.8 Type NP — Numéro de Pièce	11
3.3.9 Type PI — Pictogramme	11
3.3.10 Type TO — Totem Autoportant	11
3.3.11 Type BV — Bande de Vigilance	11
3.3.12 Type VBM — Vitrophanie Bureaux Mixtes	12
3.3.13 Type VSDR — Vitrophanie SDR	12
3.3.14 Type KA — Kakémonos	12
3.3.15 Type MS — Marquage au Sol	12
3.3.16 Type MM — Marquage au Mur	12
3.3.17 Type VE — Vitrophanie Extérieure	12
3.3.18 Type AB — Accès Bâtiment	13
3.3.19 Type HM — Habillage Mobilier	13
3.3.20 Type LO — Logotype	13
3.3.21 Type MD — Médaille	13
3.3.22 Type EV — Enseigne Vitrophanie	13
3.3.23 Type ED — Enseigne Drapeau (extérieur)	13
3.3.24 Type FA — Fil d'Ariane (extérieur)	14

1 Généralités

1.1. Préambule

L'objet du Cahier des Clauses Techniques Particulières est de présenter les prestations relatives à la réalisation des travaux de signalétique, Projet Campus - immeuble A6 de la Caisse des Dépôts et des Consignations, situé au 51 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.

L'entrepreneur devra implicitement l'ensemble des prestations décrites et nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et à leur complet achèvement.

1.2. Nature des prestations

Les prestations faisant l'objet du présent marché comprennent la fabrication des interventions et supports signalétiques, impressions et marquages, ainsi que leur pose.

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières - CCTP définit les travaux de tous les corps d'état nécessaires à cette opération.

Toutefois, l'entrepreneur devra, par ses connaissances professionnelles, apprécier l'étendue de son intervention. Il ne pourra en aucun cas, arguer d'une erreur d'interprétation ni se prévaloir d'omissions ou de manque de renseignements, pour refuser d'exécuter les travaux nécessaires, à la parfaite et complète exécution des ouvrages.

Les prestations concernant la signalétique intérieure ont été rassemblées en un ensemble unique dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Patriarche.

1.3. Objet des travaux

Les travaux, objet du présent CCTP, concernent la fourniture, la pose, le réglage et la mise en service des mobiliers signalétiques détaillés ci-après :

- Type LO - Logo
- Type RG - Répertoire Général
- Type RP - Répertoire de Palier
- Type NE - Numéro d'Étage
- Type TD - Totem Directionnel
- Type DM - Direction Mural
- Type EN - Enseigne Fresque
- Type NP - Numéro de Pièce
- Type PI - Pictogramme
- Type TO - Totem autoportant
- Type BV - Bande de Vigilance
- Type VBM - Vitrophanie Bureaux Mixtes
- Type VSDR - Vitrophanie SDR
- Type KA - Kakémonos
- Type MS - Marquage au Sol
- Type MM - Marquage Mural
- Type VE - Vitrophanie Extérieure
- Type AB - Accès Bâtiment
- Type HM – Habillage mobilier
- Type LO - Logotype
- Type MD - Médaille
- Type EV - Enseigne Vitrophanie
- Type ED - Enseigne Drapeau
- Type FA – Fil d'Ariane

1.4. Limites des prestations

a) Les travaux à la charge du présent corps d'état, ces obligations et ces limites d'interventions sont :

- les études d'exécution et de détails des ouvrages, à soumettre à la MOE pour visa ;
- les mises en pages graphiques pour BAT des contenus, identification et orientation, de l'ensemble de la typologie énumérée ci-dessus, les gabarits graphiques seront fournis par la maîtrise d'œuvre.
- la mise en œuvre des supports, mobiliers et marquages signalétiques compris dans ce corps d'état ; ainsi que tous les systèmes d'ancrage et de fixation nécessaires à la bonne tenue des ouvrages à poser ;
- le transport et les manutentions ;
- le stockage des ouvrages et du matériel sur site ;
- la protection provisoire des ouvrages livrés finis ;
- les couches de finition, dans les limites fixées au présent document.

b) L'entrepreneur étant soumis aux règles de l'art, il devra, outre les ouvrages énumérés au CCTP ou figurés sur les plans, tous les menus travaux de sa profession ainsi que les fournitures nécessaires à leur parfaite exécution et achèvement.

1.5. État des lieux

L'entrepreneur titulaire est censé posséder une connaissance entière et complète du site et être au courant de toutes les difficultés afin de réaliser les prestations sans à-coups, ni fausses manœuvres.

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de la nature de l'emplacement des prestations, des dispositions à prendre pour accéder aux chantiers, des conditions locales d'exécution, notamment celles relatives aux moyens de communication et de transport, des conditions de stockage des matériaux, des disponibilités en eau et énergie électrique, des caractéristiques du chantier afin de prévoir les équipements et installations nécessaires durant toute la durée du chantier.

Les interventions au sein du site devront se faire en accord avec les services compétents, suivant un planning avec un plan de préventions par zones d'interventions fourni par l'entreprise et approuvé par le conducteur de travaux.

1.6. Protection des ouvrages

L'entrepreneur doit la protection des matériaux et des ouvrages exécutés jusqu'à la réception des prestations. En particulier, l'entrepreneur protégera contre les chocs et les salissures les surfaces courantes et toutes les arêtes des ouvrages réalisés et des surfaces sur lesquelles elles seront posées.

Toutes les précautions seront prises pour éviter la détérioration des matériaux et des supports pendant leur manutention.

1.7. Documents à produire

Pendant les phases de préparation et d'études :

- les plans d'exécutions, avec indices de mises à jour ;
- les bons à tirer graphiques (BAT) ;
- les procès-verbaux et délais d'approvisionnement des matériaux ;
- Le plan d'assurance qualité (PAQ) à produire selon l'annexe 6 au CCTP de procédure contrôle qualité joint au dossier ;
- un planning de réalisation ;

- de manière générale, toutes les pièces et informations que la MOE jugera nécessaire à l'évaluation de l'avancement des travaux.

Avant la réception :

- les plans d'implantation avec indice mis à jour ;
- le répertoire des ouvrages concernés et leurs références ;
- les références des quincailleries, accessoires, produits et équipements entrant dans la composition des différents dispositifs de pose.

Après la réception :

- Un document des ouvrages exécutés (DOE) doit être réalisé.

2. Prescriptions techniques particulières

2.1 Documents techniques contractuels

Origines et normes :

Tous les matériaux, produits et éléments destinés à la construction des ouvrages, seront soumis par l'entrepreneur à l'agrément préalable de la MOE et MOA. Cet agrément est sollicité pendant la période de préparation.

Les normes relatives aux travaux, à la fourniture, à la fabrication et à la mise en œuvre des matériaux.

En complément des indications du CCTP, il est précisé que les ouvrages sont soumis à l'ensemble des règlements en vigueur.

Normes ISO et EN homologuées. Seront particulièrement applicables aux présents travaux,

- NF EN 13501-1 : Classement au feu des produits et éléments de construction
- Réaction au feu Euroclasses B-s1, d0 : panneaux bois de type contre-plaqué et MDF
- NF B 54-200 : panneaux décoratifs plaqués bois – Définition et classification
- NF B 54-201 : panneaux décoratifs plaqués bois – Aspect des faces
- NF B 54-202 : panneaux décoratifs plaqués bois – Spécifications
- NF EN 312 (NF B 54-114) : panneaux de particules – Exigences (et normes d'essais associées)
- NF EN 13986 (NF B 54-250) : panneaux à base de bois destinés à la construction – Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage
- NF EN 622 (NF B 54-051) : panneaux de fibres de bois – Exigences
- NF EN 15752-1 : verre dans la construction – film polymère adhésif
- NF T36-005 : Peinture et vernis

Les documents techniques Unifiés (DTU - NF DTU) édités par Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTP) seront particulièrement applicables aux présents travaux.

Tous les décrets, arrêtés, règlements et documents de normalisation, en vigueur à la date de la soumission, seront de stricte application.

2.2 Obligations techniques de l'entrepreneur

Il est rappelé à l'entrepreneur que les plans généraux et de détails de la conception sont à considérer comme définissant une géométrie et des exigences esthétiques qui devront être scrupuleusement respectées.

Toutes modifications, même partielles, aux plans du concepteur devra être approuvée au préalable par celui-ci.

2.3 Études techniques - essais techniques – documentation d'exécution

L'entreprise fera sienne l'étude technique du projet et devra, dans les plus courts délais, procéder à l'étude approfondie du projet du concepteur afin de lui faire connaître toutes les observations utiles à la mise au point des principes et détails constructifs.

Les essais techniques seront entrepris à la demande de la MOE et de la MOA lorsque ceux-ci s'avéreront nécessaires pour assurer le respect des qualités exigées dans les documents du marché.

Ces essais, dont le coût est implicitement compris dans le montant des prestations, comprendront notamment :

- les essais des matériaux ;
- les tests en adhésifs ;
- les tests de marquages et d'impressions.

Les essais seront réalisés dans les ateliers de l'entreprise et montrés sur site à la charge de l'entrepreneur.

L'entreprise devra établir à ses frais les notes de calcul nécessaires pour chacun des mobiliers qui le nécessitent, tous les plans d'exécution, d'atelier et de chantier ainsi que les dessins de détails que la MOE jugera utiles à la bonne exécution des ouvrages.

Ces documents d'exécution seront remis à la MOE et à la MOA pour validation.

Les plans et dessins seront toujours établis à une échelle en rapport avec les dimensions des ouvrages, afin de faire apparaître clairement tous les détails d'exécution. Ils seront cotés et indiqueront toutes les dimensions, sections, diamètres, etc...

En aucun cas l'aspect esthétique du projet ne sera modifié sans l'approbation et le consentement de la MOE.

Lors de l'étude, l'entrepreneur devra fournir les éléments suivants :

- Les types de matériaux choisis pour une tenue générale compatible à chaque type d'ouvrage ;
- Les types de matériaux choisis pour une garantie esthétique de résultat compatible à chaque type d'ouvrage ;
- La nature des revêtements et le type de finitions de ses fournitures.

2.4 Natures et qualités des matériaux

2.4.1 Provenance et qualité des matériaux

Elles seront conformes aux spécifications des normes y afférents.

Les matériaux employés seront de toute première qualité et conformes aux Normes et Prescriptions en vigueur.

L'entrepreneur devra soumettre à l'agrément de la MOE et la MOA la provenance des matériaux destinés à la confection des ouvrages.

Sur demande spécifique à la MOE un échantillon des produits et matériaux fabriqués ou manufacturés sera à soumettre pour approbation avant leur mise en œuvre.

Les matériaux employés devront correspondre aux prescriptions définies dans le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) ou être équivalents tant au niveau de leurs aspects que de leurs caractéristiques dimensionnelles, spécificités techniques et esthétiques.

2.4.2 Stockage des ouvrages et manutention

Tous les ouvrages livrés finis doivent être protégés jusqu'à la pose.
Si nécessaire, un lieu ou espace de stockage sera mis à disposition de l'entreprise par le conducteur de travaux.

L'entreprise est réputée avoir pris en compte toutes les sujétions de manutention, de levage, de stockage en fonction de l'intégration de ses travaux dans le planning général du chantier.

2.4.3 Qualités en œuvre

Les ouvrages et leurs différents constituants devront supporter et résister, sans déformation ni détérioration susceptible de nuire à leur conservation, aux utilisations, sollicitations, chocs et pressions.

Avant la pose de ses ouvrages, l'entrepreneur procédera à la vérification de l'équerrage et la rectitude des profils.

Avant réception, il procédera :

- à l'échange et à la remise en place de tout élément, format, fourniture, impression défectueuse ;
- à une vérification générale de tout élément fourni et posé.

Il veillera tout particulièrement à reprendre les ouvrages ne donnant pas entière satisfaction.

2.4.4 Protections et Nettoyage

Les protections et le nettoyage des ouvrages exécutés sont à la charge du présent corps d'état. L'entrepreneur sera personnellement tenu pour responsable des accidents de quelque nature qu'ils soient pouvant résulter d'un défaut de soin ou de prévoyance dans l'exécution des travaux.

L'entreprise devra la protection et le nettoyage de la zone de travail ; ainsi que l'évacuation de ses déchets.

3. Typologies des supports et objets signalétiques

3.1 Préambule

La signalétique de l'immeuble A6 de la Caisse des Dépôts et des Consignations se compose d'un ensemble de supports fixes et autoportants, de marquages par impressions et découpes adhésives (échenillage), vitrophanie en plusieurs formats, peinture murale, kakemonos suspendus, enseigne.

La diversité des produits et des techniques de marquages (impression et/ou adhésif teinté masse) devra présenter une cohérence de mise en œuvre et une unité de finition afin de proposer un ensemble cohérent garantissant un aspect esthétique harmonieux et un confort de lisibilité, sans oublier l'entretien et la maintenance aisées.

Les références et critères des produits doivent être scrupuleusement vérifiés avant de proposer, à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, des produits conformes à la fois au CCTP, aux critères environnementaux et aux exigences d'utilisations dans un milieu à forte fréquentation.

Il conviendra notamment de bien présenter, à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, les qualités et avantages de chaque produit cible, tant d'un point de vue technique, esthétique et environnemental, afin d'aider au choix définitif des supports d'impression les mieux adaptés.

Le présent CCTP regroupe en un seul descriptif l'ensemble des caractéristiques techniques et les matérialités, les dimensions générales de chaque support, les finitions, les spécificités de pose.

Il est à noter qu'à ce jour, si le dimensionnement des formats d'informations est stabilisé, les contenus exacts sont toujours en cours de travail, et seront uniquement finalisés lors de la validation des BAT finaux.

Les mises en pages graphiques pour BAT (VISA) sont à la charge du titulaire du marché ; seuls les gabarits graphiques seront fournis par la maîtrise d'œuvre.

3.2 Échantillons et prototypes

Avant l'exécution des supports de signalétiques

Le titulaire du présent marché fournira tous les échantillons de matériaux, de couleurs et épreuves réclamés par la maîtrise d'œuvre, nécessaires à la mise au point des prestations et au contrôle de la qualité des ouvrages à réaliser :

- Type LO (petit), impression directe sur adhésif finition mat ou semi-mat et appliqué sur panneau bois finition chêne naturel ou équivalent ; format 600 X 600 mm
- Type RG, impression directe et lettrages adhésifs (échenillage) sur placage chêne naturel appliqué sur panneau de MDF teinté Masse (rouge) de type Valchromat ou équivalent ; format 900 X 2200 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type RP, impression directe et lettrages adhésifs (échenillage) sur placage chêne naturel appliqué sur panneau de MDF teinté Masse (rouge) de type Valchromat ou équivalent ; format 740 X 1780 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type NE, marquage mural en adhésif mat échenillé, dimensions 1,5 m² ; finition mat ou semi-mat.
- Type TD, lettrages adhésifs (échenillage) sur placage chêne naturel appliqué sur panneau de MDF teinté Masse (rouge) de type Valchromat ou équivalent ; dimensions 600 X 2000 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type DM, impression directe sur placage chêne naturel et appliqué sur panneau de MDF teinté masse (rouge) de type Valchromat ou équivalent ; formats 145 X 145 mm et 145 X 290 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type EN, marquage mural en adhésif mat échenillé, dimensions 3 m² ; finition mat ou semi-mat.
- Type NP, lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse appliqué sur porte ; dimensions 30 X 210 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type PI, lettres découpées + pictogramme (échenillage) sur adhésif teinté masse appliqué sur porte ou surface peinte ; dimensions H 145 mm / H 400 mm / H 100 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type TO, lettrages adhésifs (échenillage) sur placage chêne naturel appliqué sur panneau de MDF teinté Masse (rouge) de type Valchromat ou équivalent ; support avec pied autoportant ; dimensions 600 X 2000 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type BV, impression directe sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; dimensions 50 x 3000 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type VBM, impression directe sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; dimensions H800 mm ; finition mat ou semi-mat.
- Type VSDR, impression directe sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; dimensions 6 m² ; finition mat ou semi-mat.
- Type KA, impressions sur toile polyester 260 gr sans PVC enduit Evergreen, léger et anticurling

système de suspension par rail potence ; lestage par fourreau ; dimensions 930 X 4000 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type MS, marquage peinture résine une couleur sur sol béton ou résine ; dimensions 1,5 m² ; finition mat ou semi-mat.

- Type MM, marquage peinture résine une couleur sur mur béton ; dimensions 1,5 m² ; finition mat ou semi-mat.

- Type VE, adhésif dépoli sur vitrage toute hauteur ; finition mat ou semi-mat.

- Type AB, lettrages adhésifs (échenillage) ; dimensions 200 x 1300 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type HM, lettrage Forex ; dimension H 130 mm ; finition noir mat

- Type LO (grand), marquage mural peinture au pochoir une couleur sur mur en pierre calepiné, dimensions 2400 x 2400 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type MD (peinture), marquage mural peinture au pochoir une couleur sur mur en pierre, dimensions 1600 x 1600 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type MD (SAS), élément en adhésif dépoli (échenillage) sur vitrage ; dimensions 2000 x 2000 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type EV, impression directe opaque sur adhésif microperforé ; pose sur vitrage ; dimensions 3720 x 3720 mm et 2500 x 2500 mm ; finition mat ou semi-mat.

- Type ED, structure aluminium laquée RAL (rouge) ; impression directe sur PMMA diffusant teinté masse (rouge) ; source ; assemblage discret - non visible ; platine de fixation pour accroche sur structure existante en arrière des habillages de façades ; dimensions 600 x 600 mm.

- Type FA, adhésif polymère mat teinté masse (rouge) avec lamination mat anti UV ; pose sur cassette métallique de façade ; dimension bande hauteur 500 mm.

Les fichiers d'exécution graphique pour la réalisation des prototypes seront fournis par Patriarche.

3.3 Descriptif technique

(Se référer au cahier graphique pour chaque type)

3.3.1 Type LOG – Logo

A. Descriptif : impression du logo sur format adhésif appliqué sur panneau bois type chêne naturel au format ; classement au feu M1 et/ou ignifugé - équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : (support et adhésif) / 60 X 60 cm ;

C. Finitions : impression numérique avec blanc de soutien ; aspect mat ou semi-mat (non réfléchissant).

D. Pose : système de fixation au dos pour placement sur mur, adapté suivant nature de celui-ci ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.2 Type RG – Répertoire Général

A. Descriptif : support panneau MDF teinté masse (rouge), de type Valchromat ou équivalent ; placage en chêne naturel sur face avant (+ placage en face arrière pour Stabilité et rectitude du plan ; impression du logo sur adhésif découpé au format ; lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse ; classement au feu M1 et/ou ignifugé -

équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : format panneau de 90 X 220 cm, ép. 30 mm ; surface de marquage adhésif / 0,75 cm² ; surface logo adhésif 25 cm X 25 cm.

C. Finitions : vernis de protection des surfaces aspect mat ; impression numérique avec blanc de soutien aspect mat ou semi-mat (non réfléchissant) ; les lettres découpées en adhésif teinté masse aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : fixation murale par système Button-fix ou équivalent sur surface existant / paroi intérieure.

3.3.3 Type RP – Répertoire de Palier

A. Descriptif : support panneau MDF teinté masse (rouge), de type Valchromat ou équivalent ; placage en chêne naturel sur face avant (+ placage en face arrière pour stabilité et rectitude du plan ; impression directe du logo ; lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse ; grand marquage mural ; classement au feu M1 et/ou ignifugé - équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : format de panneau 74 X 160 cm, ép. 30 mm ; surface de marquages adhésif sur panneau / 0,6 m².

C. Finitions : vernis de protection des surfaces aspect mat ; impression numérique avec blanc de soutien aspect mate ou semi-mate (non réfléchissant) ; les lettres découpées en adhésif teinté masse aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : fixation murale par système Button-fix ou équivalent sur surface existant / paroi intérieure ; application du marquage mural par pochoir adapté suivant nature de la surface de réception ; nettoyage des surfaces avant application.

3.3.4 Type NE – Numéro d'Étage

A. Descriptif : grand marquage peint une couleur / teintes à définir

B. Dimensions : surface de marquage mural / 1,50 m² environ.

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat, marquage non réfléchissant.

D. Pose : application du marquage mural par pochoir adapté suivant nature de la surface de réception ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.5 Type TD – Totem Directionnel

A. Descriptif : support panneau bois de type MDF teinté masse (Valchromat) couleur rouge ; placage en chêne claire sur face avant (+ placage en face arrière pour stabilité et rectitude du plan ; façonnage en pied pour stabilité autoportant ; lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse ; classement au feu M1 et/ou ignifugé - équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : panneau MDF grand format 60 X 200 cm, ép. 30 mm ; panneau MDF petit format 50 X 160 cm, ép. 8 mm ; logo adhésif 20 X 20 cm ; marquage en lettre découpées adhésives / 0,2 m² ;

C. Finitions : vernis de protection des surfaces aspect mat ; impression numérique avec blanc de soutien aspect mate ou semi-mate (non réfléchissant) ; les lettres découpées en adhésif teinté masse aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : fixation murale par système Button-fix ou équivalent sur surface existant / paroi intérieure

3.3.6 Type DM – Directionnel Mural

A. Descriptif : support panneau bois de type MDF teinté masse (Valchromat) couleur rouge ; placage en chêne naturel sur face avant (+ placage en face arrière pour stabilité

et rectitude du plan ; impression directe ; classement au feu M1 et/ou ignifugé - équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : petit format 14,5 X 14,5 cm ; grand format 14,5 X 30 cm.

C. Finitions : vernis de protection des surfaces aspect mat ; impression numérique aspect mat ou semi-mat (non réfléchissant).

D. Pose : fixation murale par système Button-fix ou équivalent sur surface existant / paroi intérieure.

3.3.7 Type EN – Enseigne Fresque

A. Descriptif : grand marquage d'identification des espaces, typographique + pictogramme ; plusieurs couleurs à définir.

B. Dimensions : surface de 6 m² environ.

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat, marquage non réfléchissant.

D. Pose : application du marquage mural par pochoir adapté suivant nature de la surface de réception ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.8 Type NP – Numéro de Pièce

A. Descriptif : petit marquage d'identification, nomenclature sur porte ; lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse.

B. Dimensions : surface de marquage / 30 X 210 mm.

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : collage sur surface existante (mur peint ou porte chêne claire) ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.9 Type PI – Pictogramme

A. Descriptif : petit marquage d'identification, programme des locaux ; lettres découpées + pictogramme (échenillage) sur adhésif teinté masse. Programme espace convivialité et reprographie : pictogramme seul. Petit marquage recyclage : pictogramme seul

B. Dimensions : petite surface de marquage identification, H 145 mm / Programme convivialité et reprographie, H 400 mm / Petit marquage recyclage, H 100 mm

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : collage sur surface existante (mur peint ou porte chêne claire) ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.10 Type TO – Totem autoportant

A. Descriptif : support panneau bois de type MDF teinté masse (Valchromat) couleur rouge ; placage en chêne claire sur face avant (+ placage en face arrière pour stabilité et rectitude du plan ; façonnage en pied pour stabilité autoportant ; lettres découpées (échenillage) sur adhésif teinté masse ; classement au feu M1 et/ou ignifugé - équivalent suivant norme en vigueur pour l'ensemble des matériaux et applications proposés.

B. Dimensions : panneau MDF grand format 60 X 200 cm, ép. 30 mm ; panneau MDF petit format 50 X 160 cm, ép. 8 mm ; logo adhésif 20 X 20 cm ; marquage en lettre découpées adhésives / 0,2 m² ; pied bois toute largeur profondeur suffisante pour assurer la stabilité du mobilier.

C. Finitions : vernis de protection des surfaces aspect mat ; impression numérique avec blanc de soutien aspect mate ou semi-mate (non réfléchissant) ; les lettres découpées en adhésif teinté masse aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : fixation murale par système Button-fix ou équivalent sur surface existant / paroi intérieure

3.3.11 Type BV – Bande de Vigilance

A. Descriptif : impression directe, opaque sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; classement au feu M1 ou équivalent suivant norme en vigueur.

B. Dimensions : hauteur de 50 mm ; longueur de linéaire variable.

C. Finitions : impression numérique aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : sur surface vitrée par voie humide ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.12 Type VBM – Vitrophanie Bureaux Mixtes

A. Descriptif : impression directe, opaque sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; classement au feu M1 ou équivalent suivant norme en vigueur.

B. Dimensions : hauteur 80 cm / longueur de linéaire variable

C. Finitions : impression numérique aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : sur surface vitrée par voie humide ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.13 Type VSDR – Vitrophanie SDR

A. Descriptif : impression directe, opaque sur film adhésif (acrylique base solvant) ultra transparent de type Hexview de chez Hexis ou équivalent ; classement au feu M1 ou équivalent suivant norme en vigueur.

B. Dimensions : dimensions variables

C. Finitions : impression numérique aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.

D. Pose : sur surface vitrée par voie humide ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.14 Type KA – Kakémonos

A. Descriptif : impression directe recto/verso sur toile polyester 260g sans PVC
Tissu polyester enduit Evergreen ; Écoresponsable, léger et anti-curling ; suspension par potence en partie haute ; fourreau avec lest en partie basse ;
classement au feu M1 ou équivalent suivant norme en vigueur.

B. Dimensions : 93 X 400 cm.

C. Finitions : impression numérique ; aspect mat ou semi-mat ; surfaces non réfléchissantes.

D. Pose : fixation de la potence sur menuiserie de façade ; installation en hauteur ;

3.3.15 Type MS – Marquage au Sol

A. Descriptif : marquage numérotation, pictogrammes, messages, signes en peinture résine résistante aux passages intenses ; couleur à définir.

B. Dimensions : surfaces variables

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat ; marquages non-réfléchissants.

D. Pose : application par pochoir adapté au revêtement de sol ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.16 Type MM – Marquage au Mur

A. Descriptif : marquage pictogrammes, signes typographiques en peinture résine idem marquage au sol ; couleurs à définir.

B. Dimensions : surfaces variables

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat ; marquages non-réfléchissants.

D. Pose : application par pochoir adapté au revêtement de sol ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.17 Type VE – Vitrophanie Extérieure

- A. Descriptif : adhésif dépoli
- B. Dimensions : suivant format des vitrages et menuiseries
- C. Finitions : finition mat ou semi-mat.
- D. Pose : sur vitrage toute hauteur

3.3.18 Type AB – Accès Bâtiment

- A. Descriptif : lettrage en adhésif polymère (échenillé)
- B. Dimensions : 1300 x 200 mm
- C. Finitions : finition mat ou semi-mat.
- D. Pose : sur imposte au-dessus de porte

3.3.19 Type HM – Habillage Mobilier

- A. Descriptif : forex noir mat découpé à la forme
- B. Dimensions : L 1500 x H 130 mm / L 1200 x H 130 mm / ép 3mm
- C. Finitions : finition mat
- D. Pose : sur structure distributeur

3.3.20 Type LO – Grand Logotype

- A. Descriptif : marquage mural peinture au pochoir une couleur
- B. Dimensions : 2400 x 2400 mm
- C. Finitions : finition mat ou semi-mat
- D. Pose : sur mur en pierre calepiné

3.3.21 Type MD – Médaille Hall

1.
 - A. Descriptif : marquage mural peinture au pochoir une couleur
 - B. Dimensions : 1600 x 1600 mm
 - C. Finitions : finition mat ou semi-mat
 - D. Pose : sur mur en pierre
2.
 - A. Descriptif : adhésif dépoli (échenillage) sur vitrage
 - B. Dimensions : dimensions 2000 x 2000 mm
 - C. Finitions : finition mat ou semi-mat
 - D. Pose : sur vitrage

3.3.22 Type EV – Enseigne Vitrophanie

- A. Descriptif : impression directe, opaque sur adhésif microperforé (acrylique base solvant) ; classement au feu M1 ou équivalent suivant norme en vigueur.
- B. Dimensions : L2500 x H2500 mm / L3720 x H3720 mm
- C. Finitions : impression numérique aspect mat ou semi-mat ; surfaces non-réfléchissantes.
- D. Pose : sur surface vitrée par voie humide ; nettoyage de la surface avant application.

3.3.23 Type ED – Enseigne Drapeau

A. Descriptif : enseigne drapeau extérieur lumineuse ; structure aluminium laquée RAL (rouge) ; impression directe sur PMMA diffusant teinté masse (rouge) ; assemblage discret, non visible ; platine de fixation pour accroche sur structure existante en arrière des habillages de façades ;

B. Dimensions : 60 X 60 cm, ép. 8 cm

C. Finitions : aspect mat ou semi-mat ; marquages non-réfléchissants.

D. Pose : sur façade et en hauteur entre 320 et 380 cm.

3.3.24 Type FA – Fil d’Ariane

A. Descriptif : structure aluminium laquée RAL (rouge) ; impression directe sur PMMA diffusant teinté masse (rouge) ;

B. Dimensions : dimensions 600 x 600 mm

C. Finitions : assemblage discret - non visible

D. Pose : platine de fixation pour accroche sur structure existante en arrière des habillages de façades